



p. 26 STATIONNEMENT PAYANT RÉTABLIR LES FAITS

p. 12 Solidair'été : tous à l'eau ! ■ p. 24 Bilan mi-mandat : les élus à la rencontre des habitants ■ p. 29 Chantiers, mode d'emploi : de la décision à la réalisation



Au service de l'habitat social

Premier bailleur social des Hauts-de-Seine

- 34 000 logements sociaux.
- 39 foyers et résidences pour personnes âgées. EHPAD, foyers d'accueil pour personnes en situation de handicap et pour jeunes travailleurs.
- 6 délégations territoriales au service des habitants, gérant un patrimoine installé dans 30 communes du département.

NANTERRE



Rénovation urbaine du Quartier du Boreau.
Opération mixte de construction de 190 logements sociaux et de 58 logements en accession sociale à la propriété.
Livraison de la première phase de 50 logements en 2011.

COLOMBES



Op. des Mardins, 330 logements sociaux.

RUEIL-MALMAISON



Opération mixte de construction de 59 logements sociaux et de 60 logements en accession sociale à la propriété.
Livraison en 2011.

ASNIERES



Construction de 40 logements sociaux et réalisation, pour le compte de la Ville d'Asnières, de volumes destinés à accueillir une maison des associations, une antenne de police municipale et une rocade de quartier.
Livraison en 2011.

Une action dynamique de construction, de rénovation et de diversification de l'Habitat

- 2 milliards d'euros de travaux réalisés depuis 20 ans, avec l'aide du Conseil Général des Hauts-de-Seine.
- Un patrimoine ancien entièrement rénové.
- Une politique volontariste de construction neuve locative et en accession sociale à la propriété, dans le respect des principes du développement durable.
- Une démarche exemplaire de vente de logements à ses locataires.

Office Public Départemental de l'Habitat des Hauts-de-Seine

45, rue Paul Vaillant-Couturier • 92300 Levallois-Perret • Tél. : 01.47.57.31.77

Délégation de l'OPDH 92 gérant le patrimoine situé à Colombes :

Délégation de Bois-Colombes, 6,8 rue Pierre Joigneaux • 92700 Bois-Colombes • Tél. : 01.55.66.90.00

DU BILAN aux perspectives



Chers concitoyens,

Dans le courant du mois de juin, nous avons présenté le bilan de l'action municipale sur les trois dernières années. Cet exercice peut être périlleux parce que la tentation est grande pour une municipalité d'enjoliver la réalité ou de passer sous silence les difficultés. Nous espérons d'ailleurs n'être pas tombés dans ce piège.

Au cours de cinq réunions publiques qui ont eu lieu sur l'ensemble du territoire de la ville, nous avons rencontré de nombreux Colombiens. Ils nous ont souvent fait part, et c'est bien naturel, de leurs soucis au jour le jour. Propreté, sécurité, stationnement... Ces sujets ont souvent été abordés. Ils sont notre préoccupation au quotidien et sur aucun d'entre eux, nous ne baissons la garde. Pour autant, ils n'ont pas été les seuls à avoir été évoqués.

DES COLOMBIENS INTÉRESSÉS PAR L'AVENIR DE LEUR VILLE

Nous avons rencontré des Colombiens intéressés par l'avenir de leur ville, des Colombiens qui se posent des questions sur le bien-fondé de nos décisions, des Colombiens cherchant à comprendre et ouverts au dialogue. Ces moments d'échanges que nous multiplions depuis trois ans (dix réunions publiques se sont tenues au cours du seul mois de juin) sont très enrichissants. À l'heure du bilan, nous sommes particulièrement

heureux d'avoir contribué, comme nous nous y étions engagés, à faire renaître la démocratie participative dans notre ville. Il est utile de s'arrêter un instant pour regarder derrière soi comme nous l'avons fait. Mais il faut savoir regarder vers l'avant. La rentrée de septembre sera l'occasion d'approfondir et de travailler sur de nombreux dossiers essentiels pour l'avenir de la ville, toujours en collaboration avec les habitants. Aux Fossés-Jean/Bouviers, par exemple, où, sur le dossier de la rénovation urbaine, nous voyons enfin le bout du tunnel. Après presque une année à traiter avec nos partenaires, nous avons bon espoir d'aboutir au déblocage des 120 millions de financements d'ici à la fin 2011. C'est une grande nouvelle pour les 15 000 habitants de ce quartier comme pour la ville tout entière.

INTERCOMMUNALITÉ EN 2013

Concernant l'intercommunalité, le Préfet des Hauts-de-Seine vient de préconiser depuis peu le regroupement d'Asnières, Bois-Colombes, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne. Nous allons pouvoir reprendre le travail avec les habitants, avec pour objectif la constitution de l'intercommunalité en 2013.

Alors que nous attendons le tramway T2 avec impatience, nous allons également nous atteler dès l'automne au projet du tramway T1 qui reliera Asnières à Nanterre en traversant notre ville. Une phase de concertation nous permettra à l'automne de débattre ensemble du meilleur trajet à mettre en œuvre. Vous le voyez, Colombes est toujours plus dynamique et la ville a de belles perspectives d'avenir. Mais en attendant cette rentrée studieuse et riche en événements, il ne me reste qu'à vous souhaiter les meilleures vacances possibles.

A stylized signature of Philippe Sarre in black ink.

Philippe SARRE
Maire de Colombes

SOMMAIRE



Dossier

Chantiers : mode d'emploi

29 Coup de projecteur sur les coulisses des travaux publics, des grands projets d'équipements à l'entretien de la voirie, tous essentiels à la qualité de notre cadre de vie.



Zoom

Une ville accessible à tous

22 Sensibilisation, actions spécifiques, rencontres : la Ville se mobilise pour favoriser l'intégration des personnes handicapées.



Bilan

Stationnement payant : rétablir les faits

26 Retour sur les grandes étapes qui ont pour origine une décision prise en 2005.

La photo du mois

7 Dans ma bulle. Une animation pas comme les autres a remporté beaucoup de succès pendant la fête de la Cerise...

30 jours à Colombes

9 Les événements du mois de juin. Entre festival des Bancs Publics et anniversaire du Contrat éducatif local (CEL).

L'événement

12 Solidair'été : le bonheur près de chez vous. Découvrez les détails des animations prévues durant l'été...

Actualités

14 Le foot colombien brille en coupe. Le LSOC et l'ESC se sont illustrés en gagnant la coupe des Hauts-de-Seine.

15 2000 participants au Forum Emploi. un beau succès pour cet événement organisé au Siaap.

16 Conseil de sages. Ce nouveau conseil, ouvert aux plus de 58 ans, sera mis en place à l'automne.

17 Rénovation urbaine : nouveau projet aux Fossés - Jean / Bouviers. Les élus ont présenté les contours de ce chantier Anru.

Zoom

19 Compte administratif : des dépenses maîtrisées. La Ville a fait le bilan financier de l'année 2010.

20 Coup d'envoi de la requalification boulevard Charles-de-Gaulle. Le quartier à l'est de cet axe va être l'objet de grandes opérations d'aménagement.

Bilan

24 Bilan mi-mandat : les élus répondent aux habitants. Retour sur les débats qui ont impliqué les Colombiens durant le mois de juin.

Tribunes

34 La parole aux différents groupes politiques du Conseil municipal.

Sortir à Colombes

36 L'agenda culturel et de loisirs de la ville de Colombes.

Reportage

38 Des vacances pas comme les autres. Trois jeunes de 15 à 17 ans vont participer aux chantiers solidaires.

En direct du passé

40 Les sapeurs pompiers à notre secours. Les soldats du feu fêtent 200 ans de présence à Colombes.

Portrait

41 Pierre Delage : À 21 ans, Pierre Delage étudie la conception de jeux vidéo.

Carnet

42 L'état civil.

Infos pratiques

43 Numéros utiles. Contactez vos élus, renseignez-vous sur les services de la Ville.

MOSAÏQUE

L'éco-journal de Colombes
Impression sur papier recyclé.



Hôtel de Ville : 01 47 60 80 00
Direction de la communication : 01 47 60 80 06
Directeur de la publication : Philippe Sarre
Directeur de la rédaction : Philippe Guern
Rédactrice en chef : Laura Dejardin
Journaliste : Nicolas Lemâle
Responsable du service photos : Laurent Kaczor
Coordination photos : Corinne Sénécat
Mise en page : Morgan Noguellou
Ont collaboré à ce numéro : Myriam Midy, Fabrice Guillet, Sébastien Chambert, Françoise Mel, Nathalie Euvrie, Ljubisa Danilovic, Léo, Raphaël Rimoux et la direction du Patrimoine.
Régie publicitaire : CMP Espace multi-services 01 64 62 26 00
Impression : Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert
Papier recyclé, traité sans chlore en provenance d'usine certifiée qui respecte les normes environnementales.
Tirage : 40 000 exemplaires - Dépôt légal à parution.

MOSAÏQUE en CD audio, association « Donne-moi tes yeux » :
01 47 05 40 30 - donnemoitiesyeux@wanadoo.fr

En cas de non-distribution du journal,
veuillez contacter Christophe au 01 47 60 80 68

Courrier des lecteurs

Quelque chose à dire ? À propos du journal municipal ? Du site web de la ville ? Ou plus généralement sur l'actualité de la ville ? Nous publierons chaque mois dans nos colonnes un extrait de vos réactions.

HUMEUR DE CHAT

Les travaux dérangeant aussi les chats

Il est arrivé une drôle d'aventure à mon chat. Alors qu'il n'était pas rentré au domicile depuis deux jours, je l'ai retrouvé à la porte dans un état pitoyable. Nonobstant la taille, on aurait plus dit un hippopotame sortant de son bain de boue qu'un chat domestique !

« Mais qu'est-ce qui t'est arrivé ? », lui demandai-je, un rien étonné. Car d'habitude, mon chat est plutôt propre.

- Ce sont les travaux... J'étais tranquillement endormi à l'ombre sous une canalisation mise à jour pour je ne sais quelle raison et... Ils ont rebouché le trou. J'ai mis deux jours à en sortir ! Et encore, ils m'ont aidé. Car à peine le trou rebouché, ils l'ont recréusé. À vrai dire, je n'ai pas très bien compris pourquoi. Mais cela m'a sauvé la vie. »

Je dois le dire, rétrospectivement, j'ai eu peur. Imaginer mon chat enterré vivant m'a un peu refroidi. « De toute façon, c'est plus possible ces travaux, a-t-il continué. Ça creuse, ça rebouche, ça recréuse, ça rerebouche... On ne sait plus où mettre les pattes. En plus, on n'est pas prévenu. Non, franchement, chat à Colombes, ça devient difficile. »

C'est vrai qu'il y a beaucoup de travaux à Colombes en ce moment. Je n'ai pas pu le contredire. C'est vrai que moi-même, parfois, j'ai du mal à m'y retrouver. Que je ne sais pas trop si je peux garer ma voiture, ni pourquoi on trouve autant de trottoirs éventrés. Mais bon, en même temps, si l'on fait des travaux, c'est pour la bonne cause. De l'enfouissement des lignes électriques, au changement des tuyaux en plomb en passant par les réfections de chaussées, il y a beaucoup de bonnes raisons pour faire des travaux... Et peu de mauvaises, il faut bien le dire. Alors, difficilement ou non, il faut prendre son mal en patience et se dire que l'on prépare l'avenir.

LE BON CÔTÉ

Je me réjouis du stationnement fixe qui a été instauré dans la rue Saint-Exupéry, m'évitant ainsi les casse-têtes mensuels du stationnement alterné dans ma rue. Toutefois, depuis qu'il y a le stationnement fixe dans ma rue, beaucoup de voitures restent stationnées très longtemps, gênant ainsi la circulation. Je ne sais pas comment la mairie peut régler ce problème qui risque de durer si personne n'agit rapidement.

Monique Verdeil

Le stationnement fixe a été mis en place dans certaines rues de la Ville dans le cadre du plan de déplacements de Colombes (PDC). En effet, la municipalité a souhaité, en concertation avec les riverains des rues concernées, fixer définitivement le stationnement sur le côté de la rue le plus favorable en termes de places et de sécurité. Pour les voitures qui stationnent dans votre rue de manière abusive, il est recommandé d'appeler la police municipale (01 47 60 41 48), qui viendra constater le stationnement abusif à travers un marquage au sol afin de verbaliser les voitures ne respectant pas la réglementation, et si besoin faire appel à la fourrière.

ÉCRIVEZ-NOUS !

Par mail à l'adresse suivante :

mosaique@mairie-colombes.fr

Ou par courrier : Mosaïque – Courrier des lecteurs

Hôtel de ville – Place de la République

92701 Colombes Cedex

Conditions de parution :

Tous les courriers sont lus avant parution. Les responsables de l'édition du magazine municipal sont seuls juges du caractère publiable des textes proposés en courrier des lecteurs. Nous rappelons à nos lecteurs quelques règles essentielles de l'édition : bas les masques. Nous n'acceptons pas les textes anonymes. Soyez bref ! Nous recevons de nombreux courriers et ne pouvons insérer des ensembles de plusieurs pages.

Votre avis nous intéresse : Faites-nous part de vos commentaires et réactions concernant le journal municipal d'information sur le site Internet de la ville www.colombes.fr (rubrique contact).





Avec l'habitat Nouvelle Génération de Bouygues Immobilier, habiter demain commence aujourd'hui.

NOS ENGAGEMENTS

-  **L'accompagnement client**
-  **La certification NF Logement**
-  **Tous nos programmes font l'objet d'une demande de labellisation BBC-effinergie®**



Les programmes pour lesquels nous avons demandé au label "Bâtiment Basse Consommation" de Bouygues Immobilier, BBC-effinergie®, ont été labellisés conformément à l'avis de l'Agence Nationale de la Qualité de l'Énergie (ANQE) pour la certification BBC-effinergie®.



Éléments de la CERQUAL

www.bouygues-immobilier.com

**Bouygues
Immobilier** 

Ensemble, imaginons votre bien-être



DANS MA BULLE...

Ah, qu'il fait bon, parfois, vivre à l'abri des turpitudes du monde qui nous entoure ! Quoi de mieux pour s'échapper que de chercher le (ré) confort dans une bulle géante, même pour quelques minutes ? Nombreux sont en tout cas les enfants colombiens à s'être laissés séduire par l'idée, lors de la fête de la Cerise. Parmi les multiples attractions de la place Henri-Neveu, cette piscine très particulière a remporté un beau succès pendant le week-end. Attention, toutefois, à ne pas rester trop longtemps à « buller » à l'intérieur...



**TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT
VOIRIE PAVAGE MAÇONNERIE
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS**

Zone Industrielle

316 à 320, rue Salvador Allende - 92700 Colombes

Tél. 01 42 42 22 32 - Fax. 01 42 42 32 32

Réservez

votre espace publicitaire

»»» dans le **journal de la ville**
de Colombes

Contact

Cynthia de Almeida

06 69 51 36 55





Réfléchir ensemble.

« Tout de suite, maintenant », tel était le thème de la 13^e réunion inter-religieuse organisée au Tapis Rouge. Quatre cultes étaient représentés à travers un imam, un prêtre, un rabbin et un pasteur.



Civisme. 56 élèves de CM2 de l'école Maintenon se sont rendus à l'Assemblée Nationale, dans le cadre du « Parlement des enfants ». Les deux classes invitées, qui avaient travaillé à une proposition de loi sur la violence aux abords des stades, ont eu l'occasion de la proposer dans l'hémicycle.



Santé. Suite au don du Rotary Club de Colombes/Bois Colombes, la Ville a mis en place trois défibrillateurs installés en mairie, au stade Charles Péguy et au gymnase Ambroise Paré. Ces appareils ont été au centre d'une matinée de sensibilisation aux gestes de premiers secours.

mai

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31



Quartiers en fête. Cette année, les fêtes de quartiers se déroulaient exceptionnellement sur deux week-ends. Pratique pour découvrir plusieurs secteurs de la ville et profiter d'une programmation riche et variée : défilés, jeux, spectacles, danses, concerts, combats de sumo...



Sport. Quatre établissements ont participé à l'édition 2011 du meeting d'athlétisme inter-collèges, organisé par le Conseil communal des jeunes.

Après s'être engagés dans des épreuves de lancer, relais, sprint ou endurance, ce sont les élèves de Gay Lussac qui ont remporté ce challenge convivial.

Louis Mourier. C'est en présence de Nora Berra, secrétaire d'État chargée de la santé, qu'a été inauguré à l'hôpital Louis Mourier le premier centre public « femme-mère-enfant » de la boucle Nord. Fruit de 5 ans de travaux, cette structure permet une prise en charge complète des problématiques de gynécologie et d'obstétrique.



Bancs Publics. Théâtre, musique, poésie, danse : le festival des Bancs Publics est revenu avec succès au terrain d'évolution Colbert pour sa 6^e édition. Les habitants étaient nombreux pour apprécier ces deux heures de spectacles assurées par 200 participants.





Agenda 21. L'école Ambroise Paré B a présenté au cours de sa fête de fin d'année son Agenda 21 scolaire, le deuxième du genre à Colombes. Au total, 56 mesures, réparties en cinq thèmes, comme l'éco-mobilité ou l'éco-construction, ont été retenues. Elles seront mises en place à partir de la rentrée prochaine.



Portes ouvertes. Pour sa journée portes ouvertes, le collège Gay Lussac a proposé plusieurs animations musicales, avec notamment la présentation d'un spectacle hip-hop assuré par les élèves, encadré par le rappeur Khondo. Le maire Philippe Sarre était présent à cette occasion pour assister à la fête.



Sorties. Dans le cadre des activités de printemps du service inter-générationnel, les participants ont pu découvrir la cathédrale de Chartres et le conservatoire de l'agriculture, le Compa, où se trouvait ce tracteur, fabriqué à Colombes.

Droits. À l'occasion de ses 50 ans, Amnesty International a organisé en mairie l'exposition photographique « Dignité, droits humains et pauvreté », consacrée à la lutte contre la pauvreté.



juin

3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----



Western ! Pour clôturer la saison de l'Avant-Seine, la compagnie Annibal et ses Éléphants a convié les Colombiens à voir « Le film du dimanche soir », une projection d'un western tourné à la Mer de sable, que la troupe a « bruité » avec la complicité d'un public hilare.



Multimédia. Après avoir rencontré les habitants des Grèves, et des acteurs de la rénovation urbaine, la classe de 6^e Segpa du collège Marguerite Duras a présenté dans l'établissement une exposition photo et un court-métrage sur le début des travaux aux Grèves. Un travail salué par les partenaires de cet atelier multimédia.



Ludique. L'association Strataj'm a organisé sur le parvis de l'église Saint-Pierre Saint-Paul sa fête du jeu. De nombreux Colombiens sont venus en famille s'affronter aux nombreux jeux de société proposés sur place, ainsi qu'aux jeux en réseau.



Retrouvez tous les événements de la vie colombienne en vidéo dans notre magazine 7 jours à Colombes sur www.colombes.fr



Musique. Une trentaine de concerts, sept scènes et une audience au rendez-vous : la fête de la Musique a permis de démarrer l'été avec panache. Le chanteur colombien Féloche a notamment fait forte impression lors de son spectacle en centre-ville.



Tropiques. Musique et artisanat antillais étaient au rendez-vous du carnaval tropical et de son défilé. Organisée par l'association pour le carnaval de Colombes (CACTIF), la manifestation a une nouvelle fois connu un vif succès auprès du public.



Anniversaire. Le Centre social et culturel du quartier Europe a fêté sa première année d'existence, en présence du maire, Philippe Sarre et de son adjoint Aïssa Ben Braham.



Éducation. Depuis dix ans, le Contrat éducatif local permet à la Ville de proposer des activités culturelles et artistiques variées pour les jeunes. Cet anniversaire a été dûment fêté au parvis des Droits de l'Homme, avec des ateliers sportifs et spectacles assurés par les enfants des accueils de loisirs.

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

1

2

3

4



La cerise en fête

Toujours aussi appréciée des Colombiens, la cerise a été à l'honneur en juin, pour la 15^e édition de la fête qui lui est dédiée. Les ventes de fruits et la braderie des commerçants ont particulièrement été appréciées par la foule qui a déambulé en centre-ville. Mais beaucoup d'autres animations étaient également programmées : fête foraine, mini-golf, stand de jeux d'échecs, théâtre de rue, concert soul... Plusieurs temps forts ont rythmé le week-end, enfin, comme le départ très suivi de la Convergence à vélo ou la braderie de l'Actifs, qui a permis d'effectuer un don de 1 000 euros sur les bénéfices pour une association caritative de Colombes, « sans famille ».

Solidaire'été: se détendre près de chez soi

Bivouacs, tennis, initiation multimédia, cinéma sous les étoiles, jeux, théâtre, sorties à la mer... Cet été, les services de la Ville vous proposent un programme animé et relaxant.



Cet été à nouveau, l'entrée à la piscine municipale sera fixée à un euro.

4 au 22 juillet, et du 29 août au 2 septembre, de 9h à 17h. Tarif : de 1 à 8 € par jour.

Plus d'infos : 01 4713 7912.

Vous avez des fourmis dans les pieds ? Le Colombes tennis club propose deux stages de découverte pour les 7-15 ans, du 5 au 9 juillet et du 12 au 16 juillet, de 10h à 16h. Tarifs : de 50 à 90 euros,

Plus d'infos : 01 4785 9235.

TOUS À L'EAU

À la piscine, le tarif d'entrée est fixé à 1 euro pour les moins de 17 ans. De plus, la Ville a concocté des animations sportives et ludiques dans le solarium, tous les après-midis du mardi au dimanche. Pour les plus jeunes, un jeu ludique et interactif sur le thème de la prévention solaire, du 11 juillet au 26 août. Attention : se munir d'une carte d'identité pour entrer à la piscine.

Plus d'infos : 01 4119 2337



« Surprise en squares » propose de multiples activités dont des initiations musicales.

SURPRISE EN SQUARES

Avec « Surprise en squares », les enfants pourront découvrir gratuitement de multiples activités : jeux gonflables, démonstrations d'associations sportives, ateliers, théâtre, animations, concerts, contes. Le programme détaillé par lieu est disponible dans les lieux publics.

Du 11 juillet au 26 août, de 16h à 19h, parc Caillebotte, square Victor Bach, cour de l'école Charles Péguy, CSC Europe.

Plus d'infos : 01 4119 4770.

SPORTS EN TOUS GENRES

Comme chaque année, l'Étoile Sportive Colombienne organise durant l'été ses stages de pratique « Colombes en Foot », pour les 6-16 ans. Deux périodes sont proposées : du

LE FILM DU DIMANCHE SOIR REVIENT

Nouvelle projection spectacle pour « Le film du dimanche soir » créé par la troupe Annibal et ses Éléphants. Ce western interactif, après le succès de sa présentation devant l'Avant-Seine, sera à nouveau proposé au public le mardi 12 juillet à 21h30, dans la cour de l'école Charles Péguy avec dès 19h un barbecue.



Le cinéma en plein air revient le temps d'une séance le 8 juillet.

CINÉ SOUS LES ÉTOILES

Le CSC des Fossés-Jean organise à nouveau une séance de cinéma en plein air au parc Caillebotte, le vendredi 8 juillet. Dès 22h, venez découvrir, tranquillement allongés sur l'herbe, le film « Brendan et le secret de Kells ». Par ailleurs, les 4 salles du cinéma colombien Les 4 Clubs, 35, rue du Bournard, ouvrent tout l'été.

Plus d'infos : 0892 680 122.

INITIATION AU THÉÂTRE

Le Hublot propose du 29 août au 2 septembre, de 10h à 12h, un stage d'initiation à la pratique du théâtre, en partenariat avec Colombes Habitat Public.

Plus d'infos : 01 47 60 10 33.

COLOMBES ECO'TOUR

L'association Strata'j'm anime le « Colombes Éco'Tour », 19 temps d'animations ludiques dans les quartiers sur le thème de l'éco-citoyenneté, de 16 à 19h.

Plus d'infos : 01 47 82 80 56 ou www.colombes-habitat-public.fr

GRATUITÉ À L'INTER-G

Durant deux mois, les plus de 55 ans bénéficient de la gratuité de l'abonnement au service intergénérationnel. Au programme, sorties à la journée et animations : séances Wii, pétanque, loisirs créatifs...

Plus d'infos : 01 47 84 21 94.

BIVOUACS ET SORTIES POUR LES PETITS

Chaque accueil de loisirs propose un grand éventail d'activités : sorties dans les parcs de proximité, journées festives à thème, bivouacs à Vallangoujard... Les accueils sont ouverts de 7h30 à 18h30. Le projet de chaque structure est consultable sur place.

MULTIMÉDIA ET BUREAUTIQUE

L'espace multimédia est ouvert tout l'été au 24, rue Estienne-d'Orves, avec des accès libres à Internet, des ateliers d'initiation à la bureautique ainsi qu'une séance le mardi en matinée pour les demandeurs d'emploi.

Du mardi au vendredi de 17h à 19h et le samedi de 16h à 18h. Plus d'infos : 01 46 52 17 49.

SORTIES ET LOISIRS POUR LES JEUNES

L'espace Ados, le service Jeunesse et les Centres socio-culturels proposent de multiples activités culturelles, sportives ainsi que des sorties pendant l'été. Les inscriptions auprès des services se déroulent le mardi 5 juillet.

Plus d'infos : 01 47 60 43 20, 01 42 42 86 76 (Fossés-Jean) et 01 47 81 24 91 (Petit-Colombes), 01 47 84 89 67 (Europe).

SPORTS GRATUITS AVEC VACAN'SPORTS

Avec le dispositif Vacan'sports, initié par le Conseil général et installé au parc Pierre Lagravère, vous avez la possibilité de pratiquer gratuitement plusieurs sports, du 5 au 29 juillet. Seule obligation, venir avec un certificat médical et une autorisation parentale ! Les moins de 17 ans pourront s'initier au BMX et au rugby. Horaires : 10h-12h ou 13h-15h.

Plus d'infos : 01 47 29 30 31.

FABRICATION DE MOSAÏQUES

Des fabrications de mosaïques sont proposées par Colombes Habitat Public, au pied de ses immeubles, du 4 juillet au 12 août de 13 à 17h (nocturne le mardi de 16h à 20h).

Plus d'infos : 06 10 84 32 67.

CAMION-LABORATOIRE « C'EST PAS SORCIER » !



Du 26 au 30 juillet, venez visiter le camion de la Découverte « C'est pas sorcier ! » à côté de la patinoire. Conçu dans l'esprit de la célèbre émission, ce laboratoire mobile va vous faire découvrir les secrets de vos 5 sens, de manière ludique et pédagogique. Cette animation gratuite sera ouverte aux centres de loisirs le matin, et en accès libre l'après-midi. Tout autour, un village scientifique sera installé, avec la participation de partenaires comme l'association Les Petits Débrouillards.

Infos pratiques : de 14h30 à 18h30 au parc de l'île Marante, le samedi en accès libre.

Le foot colombien brille en Coupe

Trois finales, deux victoires : la coupe des Hauts-de-Seine a souri aux clubs de Colombes, qui ont conclu en beauté leur saison.

C'est à Nanterre, au stade Gabriel Péri, que se sont disputés les phases finales de la Coupe des Hauts-de-Seine, compétition à laquelle participent les différents clubs de football de Colombes. Les 18 et 19 juin, trois équipes ont disputé une finale sur les terrains du stade, avec un bilan plus que positif.

DEUX VICTOIRES NETTES

Pour le LSOC, en premier lieu, avec une victoire 3-1 sur Issy Ararat pour l'équipe Seniors. Pour les moins de 19 ans de l'ESC Colombes, ensuite, qui ont défait l'équipe de Neuilly 4-1. Moins de chance, en revanche, pour les féminines du Colombes Féminin FC : Gennevilliers s'impose sur le score de 9 à 4.

Les joueurs qui ont brandi leur trophée ont pu partager leur joie avec le maire, Philippe Sarre, ravi, comme les supporters, de constater la bonne santé du ballon rond à Colombes. ■



Les Seniors du LSOC à la remise des coupes.



Les moins de 19 ans de l'ESC exultent !



Pour leur tranquillité, les habitants peuvent s'inscrire dans le commissariat le plus proche.

Pendant l'été, la police occupe le terrain

Cette année encore, vous avez la possibilité de partir en vacances l'esprit tranquille. La police municipale et la police nationale s'occupent conjointement de l'opération Tranquillité Vacances. Les habitants peuvent dès maintenant s'inscrire dans le commissariat le plus proche, pour signaler les périodes où ils seront absents (ou télécharger le formulaire sur le site www.colombes.fr). Des patrouilles sont, suivant les informations recueillies, organisées pour surveiller ces maisons temporairement vides.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ALCOOL EN PUBLIC

Parallèlement à ce dispositif, la Ville renouvelle durant la période estivale son arrêté municipal interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique, dans les quartiers du Centre-ville, et autour de la place Aragon et de la gare du Stade. Un second arrêté prévoit d'interdire dans ce même périmètre la vente de boissons alcoolisées à emporter, entre 22 h et 6 h. ■

Contacts: Police municipale 01 47 60 41 48 — Police nationale 01 56 05 80 20.

TELEX

►► **Changements d'horaires** Les horaires d'ouverture au public des médiathèques changent durant l'été : elles seront accessibles les mardis et vendredis de 15h à 18h, et les mercredis et samedis de 10h à 13h et de 14h à 18h30. ►► **Suicide** Le service Prévention Santé, en partenariat avec l'association Entr'Actes, organise une manifestation les 5 et 6 septembre sur la prévention du suicide : une exposition sera visible au Tapis Rouge ; la projection du film « La petite chambre » aux 4 Clubs, suivie d'un débat, clôturera ces deux jours. ►► **Logement** Vous êtes propriétaire d'appartement souhaitant louer de manière sécurisée et solidaire à des personnes aux revenus modestes ? L'association Apil 92, via le dispositif Solibail, devient votre locataire et permet d'assurer le paiement de vos loyers. Contact : 01 55 17 25 60

2 000 visiteurs au Forum emploi

Le Forum emploi a regroupé une centaine de stands présentant une multitude de métiers, le 18 mai dernier au SIAAP.

Les visiteurs ont découvert de nombreuses opportunités professionnelles, et certains d'entre eux ont passé de véritables entretiens d'embauche. Les secteurs du transport, des services à la personne, de l'administration publique et du commerce ont été particulièrement recherchés par un public mixte et de tous âges, même si les moins de 26 ans étaient les plus représentés.

La Cité de l'Eau et de l'Assainissement qui accueillait cette manifestation appelée à se pérenniser, était elle aussi de la partie pour présenter ses formations professionnelles dans le domaine de l'assainissement. À l'issue de la journée, le Siaap confirmait avoir obtenu de bons contacts en vue de recrutements grâce à ce forum. ■

Un nouvel horizon pour l'emploi des femmes

Les femmes font partie des populations davantage touchées par les effets de la crise économique. La fragilisation de certains secteurs d'embauche traditionnellement féminins, tels que les services à la personne, oblige les structures municipales à faire preuve d'initiative pour favoriser le retour à l'emploi.

« Vers un nouvel horizon », une action lancée par la Maison pour l'Emploi en mai, a permis d'élargir l'horizon professionnel de six participantes longtemps éloignées de l'emploi. Des ateliers sous forme de visites sur le terrain leur ont permis de découvrir des métiers généralement occupés par des hommes comme conducteur de bus, ou ouvrier en bâtiment. ■



Une soixantaine d'entreprises ont participé à l'initiative.

LE GROUPE BABILOU EMPAUCHE HUIT COLOMBIENNES



Huit des quinze Colombiennes qui ont suivi la formation préqualifiante pour devenir auxiliaires de puériculture seront recrutées comme animatrices de crèches par le groupe de crèches privées Babilou, cet été ou à la rentrée, dans le cadre de CDI. Grâce à la « passerelle entreprise », elles ont débuté en février une formation de trois mois, théorique et pratique. Financé par la Région Île-de-France et chapeauté par le groupe, le stage était dispensé dans les locaux du Greta à Levallois. L'initiative devrait être reconduite l'an prochain.

►► **Circulation** La rue Jules Ferry passe en sens unique, entre Racine et Colbert, afin d'offrir des places de stationnement supplémentaires pendant la construction du premier parking souterrain. ►► **Ateliers « bien vieillir »** La Cnav, la MSA Ile-de-France et le RSI Ile-de-France proposent de participer à des ateliers (mémoire, prévention des chutes, etc.) pour aider à préserver son autonomie et à prévenir les effets du vieillissement. Contact: 01 49 85 45 92. ►► **Paniers fraîcheur** Cet été, retrouvez chaque lundi de 16h30 à 19h30 à la gare du Centre l'opération « panier fraîcheur »: des paniers de fruits et légumes prêts à emporter, composés par des petits producteurs.

NOUVEUX COMMERCES

Pâtisserie

Après l'ouverture il y a 3 ans de la boutique "Pâtisseries et gourmandises", Stéphane Glacier, Meilleur Ouvrier de France pâtissier, ouvre son école de pâtisserie. Amis gourmets et gourmands, empresses-vous d'aller découvrir ce nouveau haut lieu de la gourmandise à Colombes où Stéphane Glacier propose des formules inédites de cours : « recevoir comme un chef », « du fourneau à la table », « goûters d'anniversaire pour enfants ». Calendrier disponible sur le site <http://www.stephane-glacier.com>

Pâtisseries et gourmandises, l'école -
20 rue Rouget de l'Isle - 01 57 67 67 33

Hertz

L'enseigne Hertz déménage. La société de location de véhicules tourisme et utilitaires est désormais ouverte rue Gabriel Péri.

Hertz - 25 rue Gabriel Péri — Du
lundi au vendredi 8h - 19h, le sa-
medi de 8h30 à 13h — 01 42 42 37 44.

Optique Bonot

L'opticien Bonot s'agrandit pour le confort de ses clients, avec notamment l'ouverture d'un espace solaire et de contactologie.

Optique Bonot — 18-23 rue Saint-
Denis — Du mardi au samedi de
9h30 à 19h30, le lundi de 14h30
à 19h30 — 01 47 84 49 49.

Les infos des marchés



Première fleuriste à s'installer au marché du Petit Colombes, Catherine Burnet propose un large choix de compositions florales, les mardis, vendredis et dimanches.

Conseil de sages

Les seniors appelés à participer

**Un conseil de sages ouvert aux seniors de la commune sera créé à l'automne.
Les adjoints au Maire Michèle Etcheberry et Aïssa Ben Braham
expliquent le rôle de cette instance.**



Aïssa Ben Braham (Démo­cratie locale) et Michèle Etcheberry (Affaires sanitaires, sociales et handicap).

Pourquoi créer un conseil de sages ?

Cette décision était inscrite dans notre programme. Il y a 17 000 personnes de plus de 60 ans à Colombes et nous estimons qu'il est important de les entendre. Notre objectif est d'avoir un autre éclairage sur les problématiques d'intérêt général avec le regard spécifique des seniors. À la différence du conseil de quartier, le conseil de sages a une vision qui couvre toute la ville... Les seniors ont une connaissance de la commune, une expérience, un vécu qui permet d'appréhender les quartiers autrement. Ils ont des idées et des choses à dire.

Quels sont les critères nécessaires pour poser sa candidature ?

L'intérêt, l'implication, la disponibilité... Avoir 58 ans, être préretraité, retraité ou sans activité professionnelle permanente... Les sages pourront travailler par thématique et à leur rythme sur des dossiers et des questions auxquelles nous n'avons pas pensé qui dépassent largement les activités festives ou ludiques...

Vous êtes-vous inspirés d'autres démarches du même type ?

Oui, la démarche date de 1983. Kofi Yamgnane, alors maire de Saint-Coulitz dans le Finistère a imaginé d'appliquer dans sa commune le principe du village africain où les anciens ont une parole déterminante et pédagogique... Aujourd'hui, 300 communes comptent un conseil de sages et une cinquantaine est regroupée au sein de la Fédération des Villes Sages. Celle-ci nous donne un cadre de travail mais chaque ville membre établit son conseil comme elle le souhaite.

Comment sera composé le conseil de sages de Colombes ?

Il sera constitué de trois collèges et nous serons attentifs à la parité :

- un collège d'habitants de 15 membres de tous les quartiers tirés au sort.
- un collège de 8 membres du service Intergénérationnel, tirés au sort parmi les abonnés.
- un collège de 15 personnalités sans mandat électif, désignées par les groupes du conseil municipal : 11 par la majorité, 4 par l'opposition.

Vous renouvelez également les conseils de quartier et vous souhaitez recueillir de nouvelles candidatures ?

Oui, pour un mandat de trois ans. Pour nous, les deux instances sont complémentaires et nous souhaitons établir des passerelles entre elles ainsi qu'avec le conseil communal des jeunes. Dans tous les cas, il s'agit de prendre en compte la parole des habitants. ■

Plus d'infos :

Mairie Aragon	01 41 19 49 80
Mairie Europe	01 41 19 43 70
Mairie des Fossés-Jean/Stade	01 41 19 48 70
Mairie Jean Wiener	01 41 19 49 60
Service Intergénérationnel	01 47 84 84 09

LE TRACÉ DU SUPER MÉTRO INTÈGRE UNE GARE À COLOMBES



Voici le tracé du super métro en rocade inscrit dans l'accord voté par le conseil de surveillance du Grand Paris le 26 mai dernier. Il s'inscrit dans un "réseau complémentaire structurant" et prévoit un arc qui ira de Saint-Denis-Pleyel à Nanterre-Préfecture en passant par Colombes et La Garenne-Colombes. Le positionnement précis des deux gares n'a pas encore été défini. La municipalité suit de près les délais et conditions de réalisation de ce projet. Vous pouvez signer la pétition sur le site de la Ville : www.colombes.fr

Fossés-Jean / Bouviers

La rénovation en marche

Une réunion publique a permis de découvrir les modifications apportées au projet de rénovation urbaine.

Après des premières réunions de présentation en 2010, le projet de rénovation urbaine du quartier des Fossés-Jean a dû être retravaillé sur quelques points à la demande des partenaires financiers de la Ville (Anru, Conseil général...). Après presque une année de travail, le 14 juin, le maire et les élus sont venus présenter le projet amendé avant sa présentation officielle devant les partenaires.

Les modifications apportées concernent trois points principaux : l'école élémentaire Jean-Jacques Rousseau qui devait être reconstruite sera réhabilitée. La maternelle étant, pour sa part, reconstruite à neuf. De nouvelles rues désenclaveront le cœur du quartier des Fossés-Jean. À plus long terme et en dehors des financements apportés par l'Anru, il est prévu de déplacer le gymnase et de reconstruire le groupe



Le maire et les élus ont présenté les contours de ce projet budgété à 120M€.

scolaire Langevin Wallon.

Le projet devrait être validé à la rentrée, ce qui permettra enfin de débloquer les 120 millions nécessaires à la requalification du quartier pour des travaux qui s'échelonnent alors de 2013 à 2016. ■

Une médiathèque de pointe pour l'éco-quartier



Avec la pose de la première pierre de l'immeuble de logements « Autrement », en mars dernier, les travaux de l'éco-quartier de la Marine ont véritablement commencé. C'est au rez-de-chaussée de ce même bâtiment, ainsi que dans une partie du sous-sol que sera bâti un équipement phare :

une médiathèque, d'un coût de 2,5 millions d'euros, qui s'étendra sur 1 100 m².

Appelée à remplacer la bibliothèque Aragon à partir de 2013, cette médiathèque, résolument moderne, sera axée sur la dématérialisation. L'endroit bénéficiera d'un large fonds d'ouvrages, mais la plupart d'entre eux seront aussi disponibles en numérique, tout comme les films et CD mis à disposition des utilisateurs. Cette interaction entre le physique et le virtuel permettra à chacun d'enrichir sa connaissance de manière intuitive. De technologie de pointe, il en sera également question dans la dimension environnementale du projet : certifié HQE (Haute qualité environnementale), le bâtiment sera labellisé « basse consommation », suivant les exigences que la Ville s'est imposée pour l'éco-quartier. ■

Fédération Ansaroudine France

La fédération Ansaroudine France organise une conférence sur le thème « Les lois islamiques face à la vie moderne » animée par le professeur Ibrahim Mahmoud Diop, le samedi 9 juillet de 17h à 23h au Tapis Rouge.

Podiums d'été

Découvrez au fil de l'été les podiums musicaux organisés par les associations sur le terrain des fêtes de l'Île-Marante :

- le 10 juillet de 14h à 22h, podium d'été de l'Ahsicum (Association humanitaire sportive et culturelle des ultra-marins).
- le 28 août, de 14h à 22h, podium du Cactif (Comité d'Animation Carnaval Tropical d'Ile-de-France).
- le 17 juillet de 14h à 17h, podium du Groupement culturel des Marie-Galantais.

Marché caribéen

Le Cactif organise le dimanche 31 juillet sur le terrain des fêtes de l'Île Marante son traditionnel marché caribéen, de 14h à 22h.



APAM

Besoin d'une aide à domicile ? L'APAM (Aide aux personnes âgées malades) permet d'accompagner au quotidien les personnes du 3^e âge, grâce une équipe de professionnels, pour le ménage, les repas, la toilette... Le coût des interventions est calculé en fonction des revenus, avec déduction fiscale.

Infos : 01 42 42 89 23

►► **Commémoration** La Ville commémore le dimanche 17 juillet le souvenir de la rafle du Vélodrome d'Hiver : rendez-vous à 16h à l'angle de l'avenue Henri Barbusse et de la rue Bouin, pour la cérémonie et les allocutions. ►► **Rallye** La section cyclo du LSOC organise son 27^e rallye le dimanche 18 septembre, avec un parcours de 35 km au départ du stade Charles Péguy. Inscriptions : Michel Gandon au 06 84 24 23 78.



FÊTE NATIONALE

mercredi 13 juillet 2011

Orchestre
parvis de l'Hôtel-de-Ville
restauration sur place
23 H : retraite aux flambeaux

19H

Feu d'artifice
Musical et synchronisé
Stade Yves-du-Manoir

23H³⁰



Colombes

www.colombes.fr

Compte administratif : des dépenses maîtrisées

Le 15 juin, la municipalité a adopté son compte administratif, qui résume une année 2010 marquée par de forts investissements et une dette contenue.



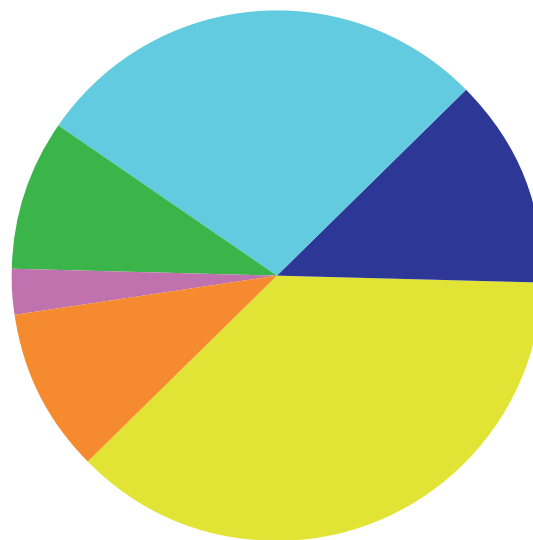
Maurice Lobry, 1^{er} adjoint délégué au Budget, aux finances et à la vie économique.

Chaque année, après le vote du budget, la Ville doit présenter son compte administratif en conseil municipal. Contrairement au budget, qui concerne l'année à venir, le compte administratif décrit les réalisations de l'année écoulée.

Ce compte-rendu permet de constater que les efforts financiers consentis par les Colombiens n'ont pas été inutiles en 2010 : outre qu'elle peut se targuer d'un encours de la dette maîtrisé (voir encadré), la municipalité a également tenu ses engagements en matière d'investissements. Ces derniers ont connu l'an passé une croissance de 20,5 %, avec un montant réalisé de 34,9 millions d'euros. Écoles, voirie, habitat, crèches, équipements sportifs et culturels : dans tous ces secteurs, des projets nécessaires aux habitants ont pu être lancés.

Signe d'une gestion saine de ses moyens, la Ville s'est appuyée pour cet exercice sur une large capacité d'autofinancement, résultat notamment des efforts des services pour maîtriser leurs dépenses de fonctionnement. ■

DÉPENSES DU BUDGET 2010



Administration : 10 %

Charge de la dette : 3 %

Citoyenneté et démocratie : 9 %

Services à la population : 28 %

Aménagement et développement durable : 13 %

Services techniques : 37 %

On note sur cette répartition des dépenses la priorité donnée par la Ville aux actions de proximité : aménagement du territoire, création d'équipements publics, développement durable...

LE CHIFFRE CLEF

97 %

Le compte administratif permet de constater que les promesses annoncées dans le budget 2010 sont largement tenues : si l'on tient compte des reports de l'année précédente, la commune présente un taux d'exécution de 97 % des dépenses d'équipements. Cela traduit le respect des engagements pris par la municipalité.

DETTE : UN RECOURS RAISONNÉ À L'EMPRUNT

Pour financer ses équipements, la Ville recourt à l'emprunt afin d'équilibrer le coût de ses investissements entre le contribuable présent et futur. Cette solution impose également d'éviter les opérations risquées (les fameux emprunts dits « toxiques », absents du budget de la Ville). À Colombes, l'encours de la dette se chiffre pour 2010 à 108,3 millions d'euros. Le point positif est que sa capacité de désendettement, c'est-à-dire le temps qu'elle mettrait en théorie à rembourser cette dette, atteint aujourd'hui 3,17 ans. Un chiffre en baisse constante, à comparer avec le « seuil d'alerte », qui est de 8 à 10 ans.

Coup d'envoi de la requalification du quartier Charles-de-Gaulle Est

Le quartier Charles-de-Gaulle Est entre dans une phase de transformation de grande ampleur. Le projet de requalification a été présenté aux habitants en mai.



La façade du boulevard à requalifier est longue de 650 mètres.

d'établir une transition entre le boulevard et la zone pavillonnaire, poumon vert de la ville.

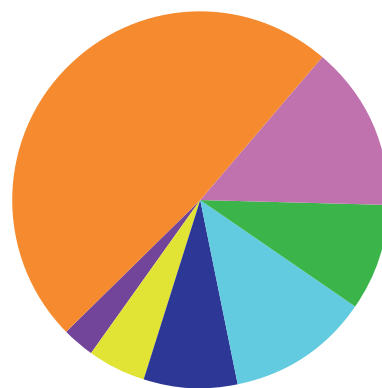
Il s'agit de conserver la mixité de fonctions et de construire sur le boulevard, large de 46 mètres, des immeubles de six à neuf étages à chaque angle d'îlot, en variant les hauteurs pour éviter de reproduire l'aspect trop compact de l'autre rive du boulevard et l'effet de couloir créé par ce front urbain. Sept îlots dont six en façade doivent être aménagés. Des localisations ont été définies (voir notre schéma), ainsi que des équipements publics et le phasage des travaux. Un aménageur sera désigné à l'automne et une Zac (Zone d'aménagement concerté) sera créée pour mettre le programme en œuvre. ■

La venue du T2 a donné un nouvel élan au quartier Charles De Gaulle... Mais tandis que l'herbe bien verte pousse entre les rails du futur tramway, la façade Est au sud du boulevard vivote et présente encore une bien triste apparence alternant des bâtiments dégradés et services liés à la restauration rapide et à l'automobile. Aussi la municipalité a-t-elle demandé à l'urbaniste Christian Devillers et à la Codevam, société d'aménagement de la Ville, en charge des études de faisabilité,

de réfléchir à la requalification des franges de l'est du boulevard sur un périmètre qui s'étend de la rue des Gros Grès jusqu'à la rue Pierre Brossolette, à deux pas du pont Charlebourg.

« Nous souhaitons créer une trame aérée, en alternant des volumes construits et des espaces de respiration », explique Catherine Adele, directrice de la Codevam. La programmation prévoit de nouvelles voies à dominante végétale inspirées des « avenues colombiennes » qui permettront

UNE MIXITÉ DE FONCTIONS



Logements	: 31 000 m ²
Tertiaire	: 9 000 m ²
Commerces	: 5 500 m ²
Hôtels	: 7 700 m ²
Résidence étudiante	: 5 200 m ²
Groupe scolaire	: 3 200 m ²
Gymnase	: 1 650 m ²
Total	: 63 250 m ²

EXPOSITION

Une exposition publique sur la programmation se tiendra en septembre. La population en sera informée dans le prochain numéro de Mosaïque.

Plus d'infos: 01 42 42 09 85

UN REGISTRE À LA DISPOSITION DU PUBLIC

Dans le cadre de la concertation sur l'opération Charles de Gaulle, les habitants sont invités à faire part de leurs remarques ou observations. Un registre est à leur disposition au pôle développement durable et urbain situé au sein de la Direction de l'Urbanisme, 42, rue de la Reine Henriette, 1^{er} étage.

Plus d'infos: 01 47 60 82 63

DÉBUT DES TRAVAUX EN 2013



Première phase : 2013 - 2015

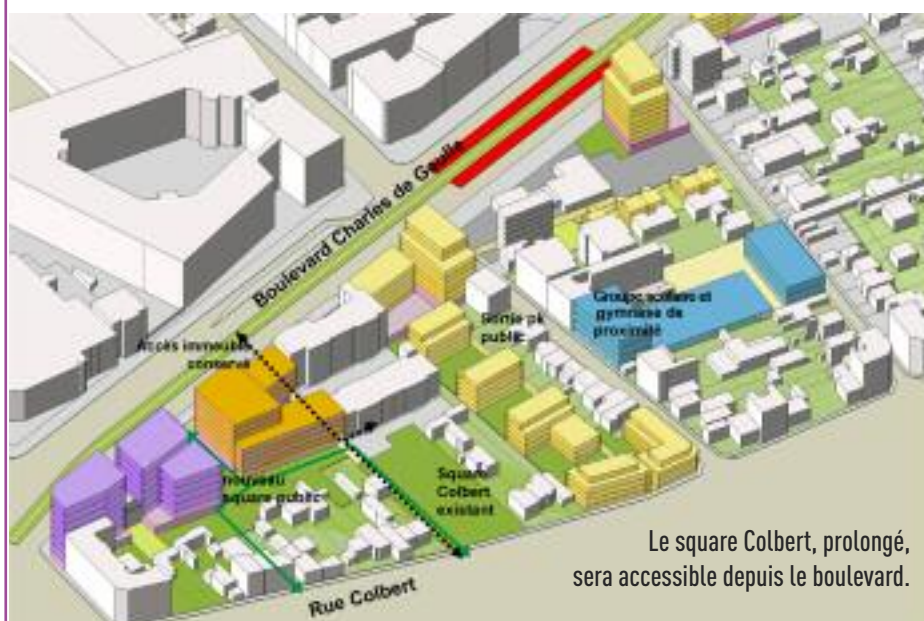
- 1 Mixité Habitat et activités
- 5 Dominante Habitat
- 6 Dominante activités économiques
- 7 Équipements publics

Deuxième phase : après 2015

- 2 Dominante Habitat
- 3 Dominante Habitat
- 4 Mixité Habitat et activités

7 îlots constituent le périmètre d'étude d'une surface de 25 150 m².

UN SQUARE, UN GYMNASE, UN GROUPE SCOLAIRE...



Le square Colbert, prolongé, sera accessible depuis le boulevard.

VARIER LES HAUTEURS DES BÂTIMENTS



Il s'agit de conserver la mixité de fonctions mais de construire sur le boulevard des immeubles de six à neuf étages à chaque angle d'îlot, en variant les hauteurs.



« Concertation et mixité de fonctions »

Patrick Chaimovitch, maire adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement

Pouvez-vous nous décrire les grandes lignes du projet ?

Le projet vise à améliorer la façade Est du boulevard Charles-de-Gaulle. En s'appuyant sur les réflexions mises en œuvre dans l'éco-quartier de la Marine, il préfigure le type d'urbanisation que la municipalité souhaite appliquer sur ses grands axes pour préserver la zone pavillonnaire. Sont ainsi prévues des hauteurs variées et la préservation des cœurs d'îlots pavillonnaires. Il y aura à cet effet environ 400 logements dont 30 % sociaux, des bureaux, un hôtel, un parking public, un groupe scolaire et un gymnase.

Quelles sont les échéances ?

Après la désignation d'un aménageur, les 18 prochains mois serviront à préparer les procédures pré-opérationnelles de ZAC et de déclaration d'utilité publique. Ensuite, concrètement, l'aménagement prendra plusieurs années : entre 5 et 10 ans selon les secteurs.

Le rôle de la concertation ?

Deux réunions publiques en décembre 2010 et en mai dernier ont permis de présenter les propositions de l'équipe municipale et de recueillir les observations des habitants, associations et riverains. Des réunions portant tant sur le projet que sur le devenir des habitants seront organisées à partir du second semestre 2011. Cela n'empêche pas que depuis le début de l'année, je reçois en rendez-vous, ainsi que les services municipaux, nombre de personnes concernées par ce projet.

Une ville accessible à tous

Rencontres, actions, sensibilisation : faciliter l'intégration des personnes handicapées dans la cité nécessite un engagement quotidien.



Le 4 mai, à l'occasion de l'opération « Différent comme tout le monde », 300 enfants des accueils de loisirs élémentaires avaient été sensibilisés à la problématique du handicap à travers des ateliers artistiques, sensoriels et sportifs.

En France, 7 % de la population souffre de handicap, soit environ 5 millions de personnes, dont 207 000 aveugles et malvoyants, 450 000 personnes souffrant de déficience auditive et 1 million d'un handicap mental. Des situations diverses qui, loin de la seule question de l'accessibilité en fauteuil roulant, conduisent à des problématiques différentes au quotidien. En 2000, Colombes a signé la charte Ville Handicap avec la Plate-forme inter associative des personnes handicapées, s'engageant ainsi à mener une politique active en faveur de cette population, prenant en compte l'ensemble des difficultés qu'elle rencontre.

CHARTRE VILLE-HANDICAP

Afin de dynamiser son action dans ce secteur, la municipalité a choisi en 2009 de déléguer spécifiquement une conseillère

municipale, Michelle Macé, à cette problématique.

En 2010, la Ville a également créé un poste de référent au sein du CCAS, chargé d'informer et d'aider les personnes handicapées dans leurs démarches, notamment auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), guichet administratif unique créé par la loi de 2005, d'accompagner toute initiative mise en place par le monde associatif, les services municipaux ou entreprises de la Ville, concourant à l'intégration sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap. Son rôle est également d'animer la commission de suivi de la charte Ville Handicap, ainsi que la commission d'accessibilité, mise en place dès 1995, pour concourir à l'accessibilité maximale du territoire municipal.

LE VASTE CHANTIER DE L'ACCESSIBILITÉ

Conformément à la réglementation, la Ville prend en considération les problématiques liées au handicap dans tous ses nouveaux projets publics, notamment dans les travaux liés au Plan de déplacements de Colombes (PDC) qui s'inscrit dans le Plan local d'urbanisme (PLU).

Elle mène aussi en parallèle des actions spécifiques afin de s'approcher au mieux de l'objectif d'accessibilité totale à échéance 2015, fixé par la loi de 2005. Mais cet objectif engage des montants considérables : plus de 2 millions d'euros pour sa voirie et des investissements vingt fois supérieurs pour la partie bâtiments. Afin de rationaliser au mieux les dépenses, des études ont été menées : le diagnostic des bâtiments municipaux achevé en 2009, a conduit à

mener en priorité des travaux en mairie centrale et dans les mairies de quartier programmés pour 2012. Un plan d'accessibilité a été présenté au printemps dernier.

La municipalité a aussi fait de l'accès au logement social des personnes handicapées une priorité lors de la refonte des critères d'attribution réalisée en 2010. Elle aide également les locataires en perte d'autonomie à financer la réalisation d'aménagements dans leur logement, en partenariat avec le bailleur social Colombes Habitat Public et l'association PACT 92.

OUVRIR LES STRUCTURES DE LOISIRS

Les enfants ne sont pas oubliés : la Ville a également travaillé à un projet d'ouverture

des structures d'accueil de loisirs. Une journée de sensibilisation a été organisée dans cette perspective avec succès en mai dernier au parc Lagravère, proposant aux enfants des animations autour d'ateliers ludiques, artistiques et sportifs. Ce projet, porté en partenariat avec l'association SAIS 92 et accompagné par la Direction départementale de la cohésion sociale, prévoit aussi l'organisation de formations pour les équipes d'animateurs, ainsi que la mise en place de référents loisirs handicap, facilitant les démarches d'inscriptions en favorisant les échanges entre familles et responsables de structures. ■

Plus d'infos: Mission Handicap CCAS, 5, rue de la Liberté - Tél. : 01 47 60 82 89 missionhandicap@mairie-colombes.fr



INSTALLATION DE FEUX SONORES

Le Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) a été présenté au printemps 2011. La priorité est ainsi donnée à la réalisation progressive d'aménagements comme l'installation de feux sonores et de bandes d'éveil à la vigilance, ainsi qu'à l'accessibilité aux services municipaux. La mission Handicap distribue gratuitement des télécommandes universelles qui permettent de déclencher des modules sonores aux feux de croisement équipés du dispositif.

LES ASSOCIATIONS AU CŒUR DU PROCESSUS



Réactivée en 2011, la commission de suivi de la charte Ville-Handicap compte parmi ses membres de nombreuses associations, qui luttent au quotidien pour l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées : l'APF, l'UNAFAM, l'APEDV, Retina, SAIS 92, l'APEI et la CFPSAA. Avec les autres membres de la commission (élus et usagers), ces associations tentent de résoudre les problèmes liés aux besoins de la population handicapée.



« Assurer l'égalité des droits et des chances »

Michèle Etcheberry, adjointe déléguée aux affaires sanitaires, sociales et au handicap, et Michelle Macé, conseillère municipale déléguée au handicap

Comment la Ville aborde-t-elle la question du handicap ?

Michèle Etcheberry : Nous avons la volonté d'assurer l'égalité des droits et des chances pour toutes les personnes en situation de handicap et favoriser leur participation à la vie de la cité. Nous souhaitons faciliter leur intégration professionnelle et scolaire. Nous accueillons des jeunes stagiaires dans le service des Espaces Verts, par exemple, nous soutenons des manifestations sportives avec des personnes valides et non valides. Grâce à la charte Marianne, nous allons faciliter l'accès aux droits...

Michelle Macé : La mise en place d'une commission de suivi de la Charte Ville-Handicap a permis d'optimiser les moyens destinés à améliorer les conditions de vie des personnes, quel que soit leur handicap. C'est dans cet esprit que depuis 2008, nous nous sommes engagés dans une véritable politique autour du handicap, avec les partenaires associatifs présents sur la Ville.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Mosaïque est accessible gratuitement aux non-voyants grâce à l'association Donne-moi tes yeux qui enregistre une version sonore du journal sur CD.

Plus d'infos: association « Donne-moi tes yeux » : 01 47 05 40 30 donnemoitiesyeux@wanadoo.fr

Bilan mi-mandat: les élus répondent aux habitants

Cinq réunions publiques ont permis de revenir sur le bilan de la municipalité à mi-mandat. Parfois très précises, parfois plus globales, les questions ont porté sur tous les thèmes. Retour sur quelques interrogations et les réponses données par les élus.



Philippe Sarre (au centre) accompagné de son équipe répond aux questions de la population à l'occasion des réunions publiques.

TRANSPORTS/VIE ECONOMIQUE

Alain Aubert: Pourquoi les communes n'agissent-elles pas ensemble sur des négociations décisives comme l'offre de transport ou l'implantation d'entreprises ?
Yves Bouillet: Quel sera le tracé définitif du T1 ?



Il est vrai qu'il aurait été préférable d'aborder la question des transports et en particulier celle du métro en rocade dans le cadre d'une intercommunalité. Malheureusement, cette structure intercommunale n'était pas en place en 2008 et c'est pourquoi d'ailleurs la municipalité a été à l'origine de contacts avec les villes voisines de la boucle Nord pour mettre en place une communauté d'agglomération. Le préfet des Hauts-de-Seine a très récemment indiqué le périmètre qu'il souhaitait voir prendre à cette structure. C'est un axe fort de notre programme municipal et nous souhaitons prendre toute notre place dans ce débat.

Concernant le tracé du T1, le STIF va engager à l'automne un temps de concertation avec l'ensemble des Colombiens mais aussi avec Asnières et Bois-Colombes avant d'arrêter son choix. Les deux variantes possibles (par Stalingrad et par le centre-ville) présentent des avantages et des inconvénients et il est nécessaire que la population s'exprime sur ce sujet. Nous souhaitons avoir en matière de transports une politique volontariste, qui est néanmoins soumise aux décisions des partenaires institutionnels que sont le STIF, la RATP, la SNCF, la Région, l'État...

IMPÔTS

Thibault Delors: Pourquoi avez-vous augmenté les impôts ?
Christiane Bonnal: La taxe de la collecte des ordures ménagères va-t-elle baisser avec la diminution du nombre de passages ?

Après une baisse de la fiscalité locale décidée dès notre arrivée, nous avons été contraints d'augmenter les impôts de 6% en 2010. Notre objectif est maintenant de geler les taux des impôts locaux jusqu'à la fin de la mandature. Sauf crise majeure, nous pensons que c'est possible. Nous serions alors en 2014, la mandature qui aurait pratiqué la plus faible hausse d'impôts de toutes les mandatures. Nous ne baisserons pas la taxe des ordures ménagères cette année. Cependant, nous l'avons déjà ajustée à la baisse au budget primitif de 2010. Si nous avions maintenu le taux nous aurions eu des recettes supérieures aux dépenses, ce que la loi ne nous autorise pas.

ENVIRONNEMENT

Fabienne Stephan : *Que comptez-vous faire contre les nuisances sonores des avions volant à basse altitude et des personnes qui célèbrent trop bruyamment les mariages ?*



La commune a souhaité la mise en place du système Vitrail. C'est un outil de visualisation des vols aériens sur la zone de Colombes, géré par le service Ecologie urbaine. Il permet de visualiser en différé de quelques minutes la hauteur et la vitesse des avions survolant le territoire. L'usager peut alors alerter Aéroports de Paris sur les nuisances causées par le vol qui a été repéré. Concernant l'organisation des mariages, c'est malheureusement un sujet qui dépasse Colombes. Nous avons néanmoins pris des dispositions pour organiser au mieux la circulation dans le centre-ville et imposer d'avantage de sérénité et de calme lors des mariages.

SECURITÉ

Aurélié Duclos : *Des jeunes ont été agressés deux fois dans la même semaine par des bandes cagoulées, que faites-vous pour assurer la sécurité ?*



La commune prend toute sa part dans la politique locale de sécurité. Elle met ainsi de nombreux outils en œuvre pour répondre à la demande de tranquillité publique. C'est pourquoi nous avons renforcé la police municipale en augmentant les effectifs, en optimisant son organisation et en la faisant travailler en étroite collaboration avec la police nationale. Nous avons aussi désarmé la police municipale et modernisé le dispositif de vidéo surveillance. Reste que la sécurité est une compétence régalienne et l'État doit assumer cette mission.

EMPLOI/ JEUNESSE/SPORTS

Françoise Chauche : *Quels projets proposez-vous aux jeunes en terme d'équipements culturels et d'emplois ?* **Rosette Kedadjian :** *Allez-vous maintenir la patinoire ?*



Nous avons développé un projet jeunesse ambitieux et augmenté de manière importante le budget pour la jeunesse. Ce projet répond à quatre objectifs : responsabilité, autonomie, mobilité, mixité. Pour cela il traite de l'ensemble des aspects sur lesquels les jeunes ont besoin d'un coup de pouce : le logement, la santé, l'emploi la culture. Par exemple, nous allons créer un Espace Santé/Jeune, déplacer le Bureau d'information jeunesse dans des locaux plus adaptés au quartier Europe. Nous développons également les activités responsabilisantes comme les chantiers jeunes.

Nous nous interrogeons toujours sur le devenir de la patinoire car celle-ci coûte cher à la Ville et coûtera encore plus à terme puisque de nombreuses installations doivent être rénovées. Néanmoins, il n'est pas question de fermer brutalement cet équipement sans avoir un projet intéressant pour l'ensemble des Colombiens sur ce site. Pour la saison 2011/2012, la patinoire reste ouverte.

LOGEMENT

Susana de Silva : *Pourquoi la ville manque-t-elle de logements sociaux ? Comment répondre aux besoins ?*



Ce n'est pas seulement Colombes qui manque de logements sociaux mais toute la région parisienne. Par ailleurs depuis 10 ans, aucun logement social n'a été construit à Colombes autre que ceux qui ont remplacé ceux qui ont été détruits, comme l'exige la loi. Aujourd'hui, il y a à Colombes 3 000 demandeurs pour 250 à 300 logements qui se libèrent chaque année. Nous ne pourrions satisfaire toutes les demandes. Néanmoins, nous reprenons la construction de logements sociaux avec un objectif ambitieux inscrit dans notre programme local de l'habitat : 90 nouveaux logements par an jusqu'en 2016.

UN BLOG POUR DONNER VOTRE AVIS

Si vous souhaitez donner votre avis, n'hésitez pas à vous rendre sur le blog : <http://bilan-colombes.fr>



BILAN MI-MANDAT, LE DOCUMENT

Le supplément de Mosaïque sur le mi-mandat est disponible sur le site de la Ville ou dans les équipements publics.



Stationnement payant : rétablir les faits

Le stationnement payant était au cœur des débats qui ont accompagné le bilan de mi-mandat. L'occasion de rappeler que ce dispositif est un héritage de l'ancienne municipalité qui a signé en 2005 un contrat de 30 ans prévoyant l'installation de 1196 places payantes en surface. Retour sur les étapes décisives de cette réglementation.



La municipalité précédente avait programmé un abonnement de 35 € par mois en surface.

2004 : UNE DÉCISION CONTROVERSÉE

Le 4 novembre, le conseil municipal, présidé par Nicole Goueta, approuve le principe d'une convention de délégation de service public (DSP) pour la gestion du stationnement payant sur la ville avec la société Eiffage Parking, retenue à l'issue d'une procédure consultative. Votent pour, l'UMP et indépendants, Mieux Vivre Colombes, Colombes pour tous et des non-inscrits. Votent contre, le PC, le PS, des non-inscrits.

2005 : 1 196 PLACES PAYANTES

La Ville signe sans étude préalable un contrat portant sur 30 ans qui prévoit l'extension à 1196 places du stationnement

EN 2005 : 1 196 PLACES PAYANTES PRÉVUES SUR VOIRIE



Ces cartes, publiées par Eiffage en annexe du contrat signé par l'ancienne municipalité en 2005, témoignent du projet d'extension du stationnement payant. Le projet, approuvé par le conseil municipal alors présidé par Nicole Goueta, prévoyait déjà le principe du stationnement courte et longue durée et l'option d'un abonnement résidentiel.

payant avec un tarif résidentiel de 35 € par mois en surface et la délégation de la gestion des parkings publics. Pour sa part, le délégataire s'engage à construire un parking sous la place Chavany, à rénover le parking de la mairie, à construire un tunnel entre les deux parkings, et à installer un ascenseur pour accéder au parking de la mairie.

2008 : Q-PARK DEMANDE DES COMPTES

Élections municipales en mars. En juin, le groupe néerlandais Q-Park rachète la société Epolia/Omniparc (qui a absorbé en 2006 la société Eiffage Parking Développement). La nouvelle équipe municipale découvre un contentieux entre la Ville et le délégataire. D'un côté, la Ville n'a pas autorisé Q-Park à installer les nouvelles places de stationnement payant. De l'autre, si elle a bien construit le parking du Village et rénové le parking de la mairie, la société Q-Park n'a pas effectué tous les travaux. Mais pas forcément de son fait, puisque, par exemple, la copropriété de la Zac du Bournard s'est formellement opposée à la construction du tunnel, contrairement aux engagements pris par l'ancienne municipalité d'obtenir son accord.

2009 : NÉGOCIATIONS EN COURS

Le 8 janvier, Q-Park exige une indemnité de 1,657 million d'euros au titre du manque à gagner de la société, du fait du non-respect par la Ville depuis 2005 de ses engagements contractuels. Le 8 décembre, la Ville dépose au greffe du tribunal administratif de

Versailles un recours en nullité. L'évaluation du coût de la rupture de contrat porte sur 10 à 13 millions d'euros. Des rencontres menées par les adjoints au maire Maurice Lobry et Alexis Bachelay posent les jalons de négociations pour rediscuter la convention dans les marges réduites qu'autorise une délégation de service public.

2011 : EXTENSION DU STATIONNEMENT PAYANT

Le 3 février, la municipalité adopte le plan de déplacements annoncé dans l'Agenda 21 pour résorber les difficultés de circulation, de stationnement et de partage de la voirie.

Le 3 mars, le Conseil municipal vote un avenant à la délégation de service public. Le montant des pénalités est renégocié et réduit à 700 000 euros, payable en 3 ans. Le coût du stationnement résidentiel mensuel est abaissé de 35 à 25 € (et même à 22 € pour un abonnement annuel à 250 €).

Le 1^{er} juin, la municipalité met en œuvre le stationnement payant sur un périmètre élargi comportant 1375 places sur trois secteurs, applique des tarifs résidentiels annuels (250 euros). Elle instaure la gratuité de la première heure dans les parkings de l'Hôtel de ville et du Village.

Plus d'infos: Colombes notre Ville, n° 35 (p. 24-25 et 33), Mosaïque n° 19, p. 23 et Mosaïque n° 24 (p. 23 à 28).



« Il a fallu remplir ces engagements »

Philippe Sarre revient sur le dispositif de stationnement et les raisons qui ont obligé la Ville à le mettre en œuvre, une fois tous les recours épuisés.

Pourquoi avez-vous préféré renégocier le contrat avec le délégataire désigné par la précédente municipalité plutôt que de saisir la Justice ?

Nous aurions bien entendu préféré contester, ou, mieux, rompre ce contrat mal négocié par nos prédécesseurs. Nos avocats ont été unanimes. Nous n'avions rien dans le dossier qui aurait conduit un juge à statuer en notre faveur. Nous avons préféré une bonne négociation à un mauvais procès qui nous aurait coûté beaucoup plus cher, soit entre 10 et 13 millions. Mais nous avons obtenu des avancées substantielles : baisse du tarif résidentiel, réduction de la dette, abaissement des taux d'occupation garantis, augmentation de la redevance d'occupation de la voirie...

Des Colombiens ont formé un collectif qui propose une solution alternative au stationnement résidentiel. Que leur répondez-vous ?

Ce collectif a été reçu à plusieurs reprises. Il ne s'oppose pas au principe même du stationnement payant sur voirie. Mais il nous propose que ce stationnement soit gratuit pour les riverains et que le manque à gagner de la société Q-Park soit absorbé par les finances de la ville, c'est-à-dire par les impôts. C'est une voie sur laquelle nous avons refusé de nous engager. Entre autre parce qu'elle n'est pas légale. De fait, elle reviendrait à casser le contrat, ce qui nous ramènerait à la case départ.

EN SAVOIR PLUS



Consultez la brochure « Stationnez à la carte ». En ligne sur le site de la Ville et à votre disposition à l'Hôtel-de-ville.

NOUVEAUX PAIEMENTS ET ABONNEMENTS

En accord avec la société Q-Park, la Ville va soumettre au conseil municipal de nouveaux volets de paiements et d'abonnements pour les Colombiens. En cas d'adoption, ils seront mis en place dès le 10 juillet.

Pour le parking de l'Hôtel de ville, est proposé en premier lieu, un abonnement « 6 jours sur 7 » en complément du « 5 jours sur 7 » et du « 7 jours sur 7 ». Pour les professionnels, ensuite, un tarif spécifique « longue durée » est mis en place pour le stationnement en voirie.

Plus d'infos: 01 47 85 64 63

Vos énergies au quotidien



Dalkia Ile de France
2 Allée des Moulineaux
92445 Issy les moulineaux cédex
Tél : 01 46 62 70 00 - www.dalkia.com



l'énergie est notre avenir, économisons-la !



CHANTIERS MODE D'EMPLOI

DOSSIER

Des logements aux écoles, en passant par la voirie, les chantiers rythment la vie de notre commune. Alors que les grands projets s'enchaînent à Colombes, zoom sur les coulisses de ces travaux quotidiens essentiels à la qualité de notre cadre de vie.

Créations de nouveaux équipements, réhabilitations de quartiers, rénovation régulière du bâti et de la voirie : une commune est par nature en perpétuelle évolution. Les transformations du paysage urbain, si elles sont initiées par la municipalité, découlent toutefois des besoins de la population. Logement, culture, éducation, petite enfance, transports : dans tous ces

domaines, les élus et les services municipaux s'associent pour répondre à l'intérêt général. De nombreux paramètres parmi lesquels les coûts, les délais, les matériaux, le choix des entreprises, entrent en compte pour chaque projet et expliquent en partie pourquoi le temps de la construction peut paraître différent de celui de la décision politique. Ce sont ces choix d'urbanisme qui dictent

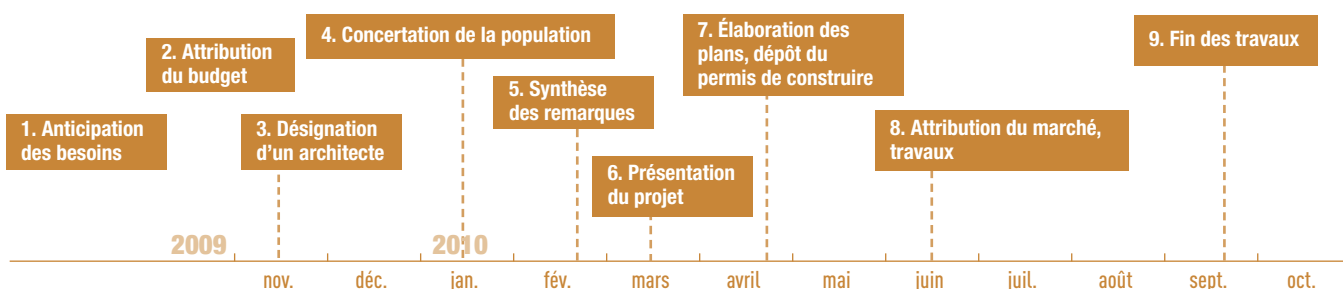
les priorités. Après trois années de mandat, les engagements de la municipalité en matière de rénovation urbaine se concrétisent, qu'il s'agisse de nouvelles crèches ou d'équipements publics attendus. Ce volontarisme sera encore bientôt renforcé par le Plan local d'urbanisme (PLU), qui permet d'anticiper avec précision les besoins des Colombiens. ■



Les chantiers publics du besoin à la réalisation

La réalisation de travaux publics sur la commune est un processus long et rigoureux. Explications d'un projet, à travers l'exemple de l'extension de l'école Charles Péguy.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES D'UN PROJET



L'agrandissement de l'école Charles Péguy a nécessité de construire de nouveaux locaux dans des délais serrés.

2. FIXER LE BUDGET

Une fois les besoins identifiés, les services techniques livrent leurs études de faisabilité, nécessaires pour établir un calendrier de travaux et s'assurer de la viabilité du projet. La municipalité se base sur l'estimation financière de ses services pour voter une enveloppe budgétaire. L'école bénéficie dans ce cas d'un budget d'un million d'euros, pour une livraison prévue à la rentrée 2010.

3. DÉSIGNER UN ARCHITECTE

C'est la partie préalable au lancement du projet : rechercher l'architecte qui sera en charge de définir les contours de celui-ci, à travers la démarche du marché de maîtrise d'œuvre.

4. CONCERTER LA POPULATION

Après réception des premières propositions du cabinet d'architectes, la concertation débute avec la population concernée, pour définir précisément les besoins de chacun.

1. ANTICIPER LES BESOINS

La décision de lancer un chantier public répond à des besoins à la fois urbanistiques et politiques mais aussi à des obligations réglementaires ainsi qu'à la nécessité

d'assurer l'entretien du patrimoine communal. Dans le cas du groupe scolaire Charles Péguy, l'augmentation des effectifs est à l'origine de la décision d'effectuer des travaux d'extension.



Permettre aux enfants de l'école Charles Peguy de déjeuner dans des conditions confortables était un des objectifs du chantier.

Dans le cas de l'école Charles Peguy, ce sont les parents d'élèves et les enseignants qui sont associés à cette démarche.

5. SYNTHÉTISER LES REMARQUES

Sur la base des remarques récoltées lors de la première consultation de la population, l'architecte repart au travail : le projet est désormais beaucoup plus précis et détaillé, et peut véritablement changer de visage grâce à l'apport de la concertation.

6. EXPOSER LE PROJET

Le projet finalisé en main, la Ville et les architectes peuvent effectuer une réunion publique pour présenter plus longuement ce qui va être réalisé. À ce stade des modifications peuvent encore être apportées, mais à la marge seulement.

7. ÉLABORER LES PLANS ET DÉPOSER LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Deux phases débutent en parallèle : d'une part l'élaboration du dossier technique,

qui comprend notamment les plans de construction, la séparation en plusieurs lots, qui vont être attribués aux entreprises de bâtiments et travaux publics. D'autre part, le dépôt de permis de construire, procédure indispensable pour légitimer le chantier aux yeux de la loi.

8. LANCER LE MARCHÉ, PUIS LES TRAVAUX

Lorsqu'un projet de construction est lancé avec un budget « faible », la commune lance un MAPA, soit un marché à procédure adaptée, qui permet de choisir rapidement les entreprises qui vont effectuer les travaux. Des contrats sont établis avec des clauses à respecter : délais (dans le cas de l'école, les travaux d'extension doivent être terminés pour la rentrée scolaire), normes de construction et matériaux employés... Si ces conditions ne sont pas remplies, les entreprises s'exposent à des pénalités, mais des imprévus peuvent aussi retarder certaines opérations : présence d'amiante, dépôts de bilan, accidents... ■



« Un équilibre entre nécessité et choix politiques »

Bernard Destrem, adjoint au maire délégué aux travaux, à la voirie et aux bâtiments.

Comment la Ville effectue-t-elle ses choix en matière de chantiers publics ? Quels critères sont pris en compte ?

Il y a souvent un côté incontournable dans les travaux que nous effectuons. Si on prend l'exemple des bâtiments scolaires, c'est une prérogative de la Ville d'assumer leur agrandissement, leur modernisation. Avec les services techniques, nous réfléchissons aux rentrées scolaires sur les trois années à venir, ce qui permet de savoir théoriquement combien d'ouvertures de classes seront nécessaires. Cette nécessité de prévoir sur le long terme s'applique d'ailleurs à l'ensemble des projets de service. Nous décidons, en tant qu'élus, de financer tel ou tel chantier, en fonction de notre enveloppe budgétaire. Mais au final, il y a toujours un équilibre entre cette nécessité et nos choix politiques.

La concertation avec la population impacte-t-elle les projets lancés par la Ville ?

Oui, et nous l'avons vu très récemment, avec la présentation de notre projet pour la place Facel Vega. La question du stationnement s'est posée avec les habitants, qui voulaient donner plus de place aux piétons : nous avons donc diminué le nombre de places. Idem avec l'espace de jeux, qui a changé d'implantation, le schéma de circulation, qui a été modifié... Tout a été mis en discussion, à un niveau de co-élaboration. C'est très productif. Cette démarche a été la même pour un gros chantier comme l'école Victor Hugo. Nous ne pouvons pas envisager un autre fonctionnement : cet apport est positif et toujours constructif.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre. Le maître d'ouvrage est l'entité porteuse du projet : il connaît ses besoins, ses objectifs, son calendrier et son budget. Il faut le distinguer du maître d'œuvre, qui se trouve être le concepteur retenu par le maître d'ouvrage. La distinction est essentielle : la Ville, maître d'ouvrage, est responsable vis-à-vis des futurs utilisateurs de l'ouvrage, et doit donc veiller à ce que le maître d'œuvre conduise les travaux dans les délais impartis.

LE CHIFFRE

33,1 En 2011, c'est le budget d'investissements dévolu à la Direction générale des services techniques (DGST) : 33 millions d'euros, dont la plus grande partie sert à financer les projets engagés par la Ville.



Les travaux de l'été

Comme chaque été, les vacances scolaires sont l'occasion pour la Ville d'intensifier la réalisation de ses chantiers. Panorama des principaux sites concernés.



LES GRÈVES 1

Le projet de rénovation urbaine va suivre son cours cet été, avec la poursuite de nombreuses opérations : nouveau parking de surface, assainissement, début de la réhabilitation des halls, etc.

Budget Annu :
17,4 millions d'euros

CLUB HOUSE CHARLES PÉGUY

Longtemps attendue, la création du club house Charles Péguy est désormais une réalité. Le bâtiment devrait être inauguré au 2^e trimestre 2012.

Budget : 2,9 millions d'euros



CRÈCHE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

La construction de la nouvelle structure d'accueil pour la petite enfance est l'un des projets majeurs de l'année 2011. Le chantier a débuté et devrait s'achever courant 2012.

Budget : 2,8 millions d'euros



Club house Charles Péguy



École Marcellin Berthelot



Crèche Jean-Jacques Rousseau



École Victor Hugo



Les Grèves 1



Rue Henri Dunant



T2



TRAMWAY T2

Le T2 entre dans son ultime phase de travaux (plantations, pose de mobilier, tests matériels, etc.). Les arrêtés autorisent les entreprises qui ont encore des travaux de finition à neutraliser une file de circulation de 10h à 16h du lundi au jeudi et de 10h à 15h le vendredi.

RUE HENRI DUNANT

Les travaux d'assainissement sur la deuxième partie de la rue ont débuté fin juin. Dans la même rue, des travaux de voirie devant l'école Charles Perrault se dérouleront à partir du mois de juillet et se poursuivront ensuite à l'automne jusqu'à la rue du Grisard.



ÉCOLE MARCELLIN BERTHELOT

La réfection des façades de l'école élémentaire se poursuit avec notamment l'installation de pare-soleil.

Budget : 1,3 million d'euros sur deux ans



ÉCOLE VICTOR HUGO

L'école maternelle doit à la fois être réhabilitée et agrandie. Des travaux de démolition partielle sont engagés avant un grand chantier d'extension prévu pour 2012.

Budget total : 15 millions d'euros



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Des travaux de rénovation courante auront lieu dans les établissements scolaires : réfections de sanitaires dans les écoles Ambroise Paré B, Henri Martin et Tour d'Auvergne ; réparations de toitures dans les écoles Charles Perrault et Ambroise Paré ; réfection de la cour à Camille Claudel et Denis Papin ; enfin, création d'une nouvelle classe et d'une salle des maîtres dans le groupe scolaire Hoche.

Trois ans et demi pour une grosse opération

Les grands chantiers qu'initie une commune se révèlent toujours très attendus par la population. Inévitablement, ceux-ci mettent plusieurs années à voir le jour.

La raison de la durée des chantiers s'explique en grande partie par le budget qui doit être mobilisé pour la réalisation du projet. « Dans les cas de chantiers de plus de 5 millions d'euros, deux procédures lourdes se rajoutent : le concours d'architectes, et l'appel d'offres européen », explique Christian Domergue, directeur général des services techniques.

UN JURY POUR DÉSIGNER LE MEILLEUR DOSSIER

Le concours d'architectes impose en effet de constituer un jury composé d'élus, d'experts (représentants de l'Éducation nationale quand il s'agit d'une école, architectes). Les cabinets présentent leurs dossiers de candidature au jury, qui retient de 3 à 5 candidats. Ces derniers ont deux à trois mois pour concevoir un projet à partir d'un programme établi par la collectivité. Le jury se prononce ensuite pour retenir le meilleur dossier. Cette procédure dure de 6 à 9 mois. Neuf autres mois en moyenne s'écoulent, période durant laquelle le dossier de consultation des entreprises est rédigé par le lauréat du concours. C'est ensuite qu'est lancé l'appel d'offres, qui peut être infructueux si les entreprises ne répondent pas au cahier des charges. Les travaux ne démarrent que lorsque toutes



Pose de la première pierre de l'immeuble «Autrement», à la Marine. L'éco-quartier sera achevé d'ici 2015.

les entreprises ont été retenues. Pour une opération avoisinant les 15 millions d'euros, ils dureront huit mois environ. « Nous essayons d'anticiper les besoins et les attentes de chacun », rappelle Christian Domergue. « Mais pour une grosse opération, comme un stade, un centre culturel, il faut compter en général trois ans et demi, depuis la décision initiale jusqu'à la livraison des bâtiments ». ■

Voirie : la rénovation au quotidien



La Ville doit s'occuper en permanence de la rénovation et de l'entretien de ses 110 km de voiries communales.

Un seul chiffre suffit pour comprendre la responsabilité qui incombe à la Ville : 110 km de voirie communale sont à sa charge. Trottoir ou chaussée, il importe que les 84 000 Colombiens puissent les emprunter en toute sécurité. La voie publique se doit d'être régulièrement renouvelée, ou percée lors de travaux souterrains (canalisations, électricité, etc.). De nombreux chantiers se déroulent l'été pour minimiser la gêne, inévitable. C'est sur la base des études effectuées par le service voirie que la municipalité décide quelles sont les voies prioritaires, principalement en fonction du budget alloué annuellement à ce secteur. La concertation dans ce domaine est plus large puisqu'elle concerne le grand public. Dans le cas de la rue Saint-Denis, par exemple, les conseils de quartier et les commerçants ont été associés à la réflexion. Il en est de même pour la place Facel Vega. ■

Expression des groupes du Conseil municipal

Nous rappelons aux lecteurs que les textes publiés dans cette double page sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

COMMUNISTE/PARTI DE GAUCHE

Démocratie locale, l'exemplarité de la concertation

En acceptant la délégation de la démocratie locale en 2008, notre groupe avait bien conscience des difficultés au regard de l'état des lieux.

Le chemin parcouru lors de ce premier mandat de trois ans, des conseils de quartier et le bilan qu'en font les membres eux-mêmes, atteste de la redynamisation de ces instances et nous nous en félicitons. Associer les conseils de quartier et les habitants aux projets qui les concernent, être à leur écoute et entendre leurs remarques et suggestions est l'essence même de notre conception de la gestion démocratique de notre ville.

L'aménagement dans la ville passe aussi par la concertation comme le montrent les exemples en cours des places Wiener et Facel Véga. Pour Wiener, les services techniques et l'élue en charge de la voirie ont réuni les membres du conseil de quartier et les riverains en présentant un pré-projet. À l'issue de cette rencontre avec les conseils de quartier et les riverains, le projet proposé initialement s'est enrichi de la plupart des remarques. Concertation différente pour les abords de la gare du stade avec la présentation de trois projets possibles. Les échanges avec le conseil de quartier et les habitants ont permis de finaliser un projet qui intègre l'aspect positif des trois propositions de départ.

Nous sommes loin aujourd'hui de la coquille vide de Madame Gouéta : des conseils de quartier présidés par un élu, composé de plus d'un tiers de membres désignés, cooptés, sollicités par les élus de la majorité et débattant de sujets décidés par les élus et validés par le maire.

Il n'y a pas de recette miracle en matière de démocratie. Tout est perfectible et il faut pour cela une volonté d'expérimenter des approches différentes, de capitaliser sur cette expérience et de l'enrichir en permanence.

La consultation et l'écoute de nos concitoyens doivent être posées comme principe de gouvernance. C'est peut-être là le premier pas franchi et l'aspect le plus positif de ce premier mandat des conseils de quartier de notre ville, que nous vous invitons à rejoindre en faisant acte de candidature.

Michèle Fritsch, Bernard Destrem, Évelyne Bouchouicha, Aïssa Ben Braham, Nicole Marliac, Yahia Bouchouicha, Christiane Chombeau-Soudais, Catherine Laigle, Patricia Pacary, Habib Benbelaïd

SOCIALISTE

Pour un service public de santé de qualité

Dans cette période d'évolution du système de soins en France, nous affirmons notre attachement au service public de santé. Depuis le début de notre mandat, une nouvelle dynamique voit le jour au Centre Municipal de Santé : travaux importants dans les locaux, investissement lourd dans des équipements (fauteuil dentaire, nouvel échographe ultra-performant), afin d'améliorer les soins aux Colombiens. Le CMS travaille en réseau avec l'hôpital Louis Mourier qui subit des évolutions au sein du groupement hospitalier Paris Nord Val de Seine, tout en restant hôpital de proximité et hôpital universitaire d'excellence. Nous restons attentifs à la sécurité, à la qualité des soins mais aussi aux conditions de travail plus difficiles de ses équipes. Nous plaçons dans toutes les instances pour une offre publique de soins qui réponde le mieux aux besoins de santé des habitants, au moment où le secteur privé fait une très forte offensive sur le système hospitalier et où le gouvernement pénalise les patients par des mesures fortes de déremboursement. Car, à Colombes, de plus en plus de jeunes, de personnes âgées renoncent à se faire soigner faute de moyens. C'est inacceptable. Des indicateurs alarmants montrent aussi une inégale répartition sur la ville des professionnels de santé libéraux. Le CMS lui, facilite l'accès aux soins pour tous en particulier dans sa zone géographique.

Mais, notre action ne se limite pas aux soins. La prévention est un axe important de notre politique de santé publique : services de vaccinations, de prévention bucco-dentaire, de dépistage des maladies cardio-vasculaires et actions ponctuelles avec la médecine scolaire. L'Atelier Santé-Ville permet lui, de travailler en partenariat avec des structures publiques et privées autour des conduites à risques et de la nutrition chez les jeunes.

Aujourd'hui, nous déplorons le grave recul du Conseil Général en matière de protection maternelle infantile avec la réduction d'ouverture des centres de PMI, dont celui des Gros Grès, alors que les données périnatales à Colombes ne sont pas bonnes. La santé est essentielle pour mener une bonne scolarité, pour trouver un emploi. C'est un facteur de dignité, de liberté et aussi de cohésion sociale. Pour toutes ces raisons, nous voulons soutenir l'accès aux soins pour tous et maintenir à Colombes un service public de qualité, en partenariat avec les autres institutions.

Martine Antognazza (présidente), Maurice Lobry, Michèle Etcheberry, Zineb Akharraz, Bernard Danilo, Alexis Bachelay, Chantal Barthélémy-Ruiz, Viviane Le Guennec-Sarre, Philippe Le Prévost, Yaye Amy Diop, Kamel Essaïed, Nora Djebbari, Julien Gautier, Pierre-Antoine Droniou.

EUROPE ÉCOLOGIE/LES VERTS

Juste des femmes qui trinquent !

« Il n'y a pas mort d'homme » a dit l'ancien ministre. Non, c'est sûr, « seulement » la plainte d'une femme pour agression sexuelle. À l'Assemblée nationale, pas mort d'homme non plus selon les députés. « Seulement » 18,5 % de femmes, plus de dix ans après la loi sur la parité. À la maison, pas mort d'homme, « seulement » la charge pour les femmes d'une grande partie de l'éducation des enfants et de 70 % des tâches domestiques. Au travail, pas mort d'homme, « seulement » 80 % des emplois à temps partiel pourvus par des femmes et 21 % de différence de salaire entre les femmes et les hommes alors que la première loi sur l'égalité salariale a été adoptée en 1972.

La femme et son corps ? Pas mort d'homme, « juste » pas le droit d'en disposer et dévalorisation de l'acte médical d'IVG jusqu'aux pressions et aux attaques. Pas mort d'homme ? Non, « juste » d'une femme, sous les coups de son compagnon, tous les 2 jours ½. Pas mort d'homme ? Non encore, « rien que » des violences faites aux femmes, et notamment aux femmes homosexuelles, particulièrement victimes des violences machistes. Là non plus, pas mort d'homme, « seulement » des stéréotypes sexuels véhiculés chaque jour par les entreprises, les médias et même à l'école. Enfin, pas mort d'homme ailleurs, « qu' » une majorité de femmes n'ayant pas accès aux soins, à la contraception et à l'avortement, et des millions de jeunes filles privées d'éducation.

Malgré les droits obtenus, l'actualité montre que les luttes n'ont pas permis de faire disparaître la domination patriarcale de nos sociétés et les oppressions envers les femmes. La progression des droits des femmes s'est figée et on constate aujourd'hui de réels reculs dans certains domaines. Que ce soit de manière brutale ou de façon plus insidieuse, nous sommes tous confrontés au sexisme, aux discriminations ou aux violences que subissent les femmes. Halte à la complaisance actuelle vis-à-vis de pratiques qui portent atteinte à la liberté ou à la dignité des femmes ! Ose, osons, osez le féminisme !

Patrick Chaimovitch (président de groupe), Catherine Bernard, Claire Gagnière, Dominique Fraser, Frédéric Farid Sarkis.

CITOYENS AUTREMENT

Handicap : une exemplarité et une priorité de notre part

La question du handicap reste majeure dans notre société. Alors que chacun revendique le droit à disposer de ses choix de vie, à maîtriser son projet de vie, les personnes qui connaissent une situation de handicap se trouvent souvent confrontées à de nombreuses difficultés pour réaliser le leur. L'action en faveur du handicap constitue à ce titre une priorité fondamentale et rend indispensable la mobilisation des pouvoirs publics pour permettre l'égalité entre tous les citoyens. Il faut souligner que même si le regard de la société sur le handicap a changé, il reste encore un pas à franchir pour qu'il soit un réel enjeu de solidarité nationale. Nous ne pouvons que regretter le manque d'impulsion d'une véritable politique au niveau national, qui devrait être ambitieuse et transversale. La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation de la citoyenneté des personnes handicapées qui prévoit la création d'emplois adaptés, la non-discrimination, l'insertion professionnelle et l'obligation d'emploi est loin d'atteindre ses objectifs. Les entreprises préfèrent s'acquitter de pénalités plutôt que de créer ou adapter des emplois en direction de ces personnes.

Que dire du désengagement de l'État, qui a confié cette responsabilité aux collectivités locales et aux départements qui n'ont pas toujours pu mettre en œuvre de manière optimale les structures nouvelles que sont les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), faute de moyens humains et financiers qui rendent difficile, l'orientation, le conseil et l'accompagnement financier, dont sont en droit de se prévaloir les personnes en situation de handicap. Que dire du volet logement, qui n'a pas atteint non plus ses objectifs en matière de mise aux normes du bâti.

A Colombes le handicap a toujours été au centre des préoccupations de la ville. Dès le 21 novembre 2000 Colombes a signé la Charte Ville Handicap. Cette chartre porte sur l'information, les transports et la mobilité, l'accessibilité des lieux publics, l'éducation et la formation, la culture, les sports, les loisirs et les vacances, la vie à domicile, la vie sociale. Plusieurs actions ont été mises en place depuis que la gestion de la ville nous a été confiée en 2008 : nomination d'une Conseillère municipale déléguée à cette problématique, création d'un poste de chargé de mission, inscription du handicap dans l'agenda 21, prise en compte du handicap dans les critères d'attribution du logement social, amélioration de l'intégration des enfants et adolescents handicapés dans les structures d'accueil de la ville, mise en place d'une commission de suivi, élaboration du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE). Les personnes handicapées : un droit à l'autonomie.

Élisabeth Choquet, Michelle Macé, Véronique Monge, Noël Arcédiano, Kamel Bouhaloufa, Philippe Pattier, Edouard Phanor.

CENTRE ET DÉMOCRATES

Pour un référendum communal sur le tracé du tram

À l'automne sera mis à l'étude par le syndicat des transports d'Ile-de-France, le futur tracé du tram T1 entre Asnières et le Boulevard Charles-de-Gaulle (jonction avec le Tram T2). Majorité municipale et UMP ont, ensemble, adopté au dernier conseil municipal les modalités pratiques de cette consultation.

Elles sont extrêmement classiques et, une fois de plus, malgré l'importance du sujet, l'immense majorité des Colombiens ne sera pas consultée.

Le groupe Centre et Démocrates pense qu'il ne faut pas avoir peur de solliciter l'avis de la population, directement, par référendum, sur un sujet aussi crucial pour l'avenir de la ville !

Le futur Tramway va traverser Colombes d'Est en Ouest.

Deux options sont proposées : l'une passe par les Fossés-Jean, la zone d'activité Kléber et la gare du stade, l'autre par l'avenue de l'Agent Sarre et la Gare Centrale. Les deux tracés se rejoignent au stade Yves-du-Manoir. Ils font chacun l'objet d'une « variante » : avenue Audra ou Boulevard Pierre de Coubertin pour l'un ; boulevard de Valmy ou boulevard Edgard-Quinet pour l'autre.

Les enjeux sont colossaux : le choix des quartiers desservis a des conséquences sur leur attractivité, la facilité de trouver un emploi et de s'y rendre, le prix du foncier, le lien avec le centre ville, la complémentarité avec le système de transport existant, déjà saturé. ...

Un tramway qui permet de joindre directement La Défense, Issy-les-Moulineaux ou Bobigny va restructurer notre espace urbain, créer de nouvelles opportunités et de nouvelles contraintes.

Bien sur, l'inauguration aura lieu peut-être dans dix ou quinze ans. Mais ce n'est pas parce qu'on est « au-delà » du « temps politique » (les élus d'aujourd'hui ne seront probablement plus là) qu'il ne faut pas s'engager à fond pour ne pas rater cette opportunité historique.

Les élus et les spécialistes ne peuvent pas « confisquer » la décision.

Sur ce sujet qui engage l'avenir il faut rendre la parole au peuple, sans a priori partisan.

C'est pourquoi nous demandons l'organisation d'un référendum communal.

Laurent Trupin, Bruno Gouallou, Salem Belgoureh, www.laurenttrupin.org

UMP - NOUVEAU CENTRE

La démocratie comme méthode dans les discours du Maire, mais dans les faits ?

Depuis 3 ans, le Maire n'a cessé de donner des leçons de démocratie et d'annoncer une nouvelle manière de faire de la politique. Nous souscrivons entièrement à l'objectif visant à mettre en place une démocratie responsable, à faire du conseil municipal un réel lieu de débat ainsi qu'à associer systématiquement les habitants aux grands projets. Encore faudrait-il les mettre en pratique !

Le conseil municipal n'est plus un lieu de respect ni de débat. Est-ce un signe de respect des élus (et de l'administration) que d'imposer des séances jusqu'à 3 h du matin ? Nous dénonçons les ordres du jour systématiquement surchargés qui rendent impossible tout débat réel. Lors des 2 derniers conseils, des sujets structurants tels le Plan Local de l'Habitat et la Convention du Logement Social pour 2011-2016 sont passés en délibération après 1h30 du matin ! Le Maire voudrait éviter tout débat sur ces sujets qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

Nous dénonçons également les trop nombreuses interruptions de parole à l'égard des élus de l'opposition dont le rôle est justement d'apporter un point de vue différent dans une approche constructive. Ces interruptions de paroles sont d'autant plus regrettables qu'elles s'accompagnent parfois d'un ton peu respectueux et que toute reprise de parole après une violente mise en cause est interdite, le micro étant purement et simplement coupé.

Et nous demandons que les habitants soient systématiquement associés aux grands projets. Lorsque le Maire a imposé au conseil municipal le 7 juillet 2009 le passage du tracé du tramway T1 par le centre-ville, nous l'avons interpellé, entre autres, sur l'absence de concertation. Il nous a répondu que le tracé du T1 était une décision structurante et relevait d'un choix politique du Maire. Les Colombiens seront heureux d'apprendre que ce choix politique pourrait évoluer et qu'ils auront droit à la tenue de 2 réunions publiques sur le sujet, la seconde réunion étant à l'initiative de notre groupe car nous avons considéré qu'une seule réunion publique s'apparentait à un service minimum.

Caroline Coblenz, présidente du groupe Ump-Nouveau Centre, Nicole Goueta, Leïla Leghmar, Pierre Nicot, Lionel Rainfray

UMP - PR

Toujours à vos côtés

En ce début d'été, nous souhaitons tout d'abord de bonnes vacances à ceux qui partent et un repos mérité à ceux qui devront rester. De notre côté nous mettrons cette période à profit pour préparer la rentrée et toujours mieux répondre à vos attentes légitimes envers vos élus.

Vous attendez de nous une présence sur le terrain et vous avez raison.

Nous y avons répondu toute cette année par des réunions publiques, dont les deux dernières sur l'accès des jeunes Colombiens à l'internet d'excellence de la Garenne-Colombes et sur la piétonisation risquée des rues commerçantes et en soutenant vos actions contre des mesures de la municipalité, comme la mise en place du stationnement résidentiel payant.

Vous attendez de nous des propositions et pas une litanie de critiques systématiques. Là aussi notre connaissance de la ville, de ses habitants et de leurs priorités nous a poussés, par exemple, à rédiger le premier cahier d'acteurs pour le passage du métro à Colombes et en faveur d'un maillage optimal entre le métro et les lignes de tramway pour éviter l'absurde tracé du T1 par l'avenue Agent Sarre. Nous avons aussi relancé la mobilisation pour le Stade Yves du Manoir, avec en perspective un manifeste de soutien des sportifs olympiques, et proposons régulièrement des mesures pour renforcer la sécurité et la propreté dans la ville, deux de nos principales priorités.

Vous attendez de nous que nous vous représentions au Conseil Municipal dignement et avec compétence. C'est ce que nous nous efforçons de faire chaque mois, par la préparation des dossiers, l'argumentation, les propositions alternatives et notre vote motivé à chaque délibération.

Vous attendez enfin que nous tenions notre rôle d'opposition municipale intelligente. À ce titre, nous avons toujours plaidé pour demeurer un groupe unique d'opposition UMP - Nouveau Centre - Parti Radical. Ce vœu a été temporairement contrarié par le départ de certains de nos amis et leur volonté de créer un groupe différent. Le groupe leur reste toujours ouvert et nous désirons naturellement continuer à travailler avec chaque élu de bonne volonté, pour faire entendre votre voix.

Nous souhaitons à chacun de vous un bon été. Rendez-vous à la rentrée !

Rama Jade, Présidente du groupe UMP/PR, Arnold Bauer, José Bonici, Véronique Vignon

À NE PAS MANQUER

Le 13 juillet, place à la fête

Pour célébrer la fête nationale, la Ville convie les Colombiens à une soirée festive la veille du 14 juillet. Rendez-vous devant la mairie dès 19h pour un bal populaire et une soirée conviviale. Comme l'an dernier, le bal sera suivi d'une retraite aux flambeaux jusqu'au stade Yves-du-Manoir, où un feu d'artifice sera tiré des terrains. Un spectacle magique.



EXPOSITION

LES FORMES DU PARFUM

Jusqu'au 16 juillet

✱ Au Musée
2 rue Gabriel Péri
01 47 86 38 85
Dans le cadre de la première Biennale du Verre de Colombes, le musée accueille une exposition sur le flacon de parfum.

EXPOSITION

BENOIT FELTEN

Jusqu'au 3 septembre

✱ À l'Esperluette
36, rue des Vallées
09 53 20 34 45
Passionné de musique et de photo, Benoit Felten a réussi à combiner les deux en parcourant les concerts, équipé de son appareil. Capturer l'éphémère d'un concert, ces petits instants entre musiciens, voilà l'objectif de ce Colombien.

CONCERT

ACADÉMIE INTERNATIONALE DE MUSIQUE

Du 4 au 17 juillet

✱ Au Conservatoire, de 9h à 18h
25, rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59
Colombes accueille la 6^e Académie internationale de musique : deux semaines intensives de stage. Renseignements et inscriptions : Association Opus Artis Paris : 06 07 94 44 16.

CONCERTS

ACADÉMIE INTERNATIONALE DE MUSIQUE

Les 9 et 15 juillet

● Au Conservatoire, à 20h30
25, rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59
Dans le cadre de l'Académie Internationale de Musique, les professeurs présentent leur travail au travers de deux concerts.

THÉÂTRE

CHANSON ROCK

Vendredi 11 juillet

✱ Au square Victor Basch, à 17h30 - Rue des Gros Grès
01 41 19 47 70
Les comédiens du Hublot prennent part à Solidair'été avec un spectacle musical. Direction le Petit Colombes pour participer à ce rendez-vous.

THÉÂTRE

LE FILM DU DIMANCHE SOIR

Mardi 12 juillet

● À l'École Charles Péguy, à 21h30
3, rue Charles Péguy
01 41 19 47 70
La Cave à Théâtre remonte dans sa caravane foraine et transporte son spectacle « Le Film du Dimanche soir » dans la cour de l'école Charles Péguy. Une soirée de théâtre en plein air, entre cinéma muet et blagues potaches.

THÉÂTRE

CONTES

Les 19, 27, 29 juillet et les 2, 5 et 9 août

✱ École Charles Péguy
3, rue Charles Péguy
01 41 19 47 70
Dans le cadre de Solidair'été, la Compagnie du Temps de Vivre propose des contes enchanteurs dans la cour de l'école Charles Péguy.

EXPOSITION

LES BALADES S'EXPOSENT

Du 16 au 27 août

✱ Au Centre Nature
16, rue Solférino - 01 47 80 35 87
Le Centre Nature expose les photographies réalisées par les randonneurs du service Intergénérationnel lors de leurs promenades forestières et champêtres.

EXPOSITION

LES BALADES S'EXPOSENT

Du 1^{er} au 14 septembre

☀ À la Coulée verte
107 bis, rue des Monts-Clairs
01 47 84 91 61

L'exposition qui était au Centre nature déménage pour s'installer dans les wagons de la Coulée verte. L'occasion de découvrir dans un autre cadre ces souvenirs de promenades.

ÉVÉNEMENT

CINÉMA EN PLEIN AIR

Jeudi 24 août

☉ À l'école Charles Péguy, à 21h30 - 01 41 19 47 70
Projection d'un film tout public dans la cour de l'école Charles Péguy.

CONCERT

DES LYCÉENS AU QUARTIER

Vendredi 25 août

☉ Au parc Caillebotte, à 20h
14, rue Jules-Michelet
01 41 19 47 70

Les Zuluberlus débarquent pour un concert en plein air avec des lycéens. Une soirée festive garantie.

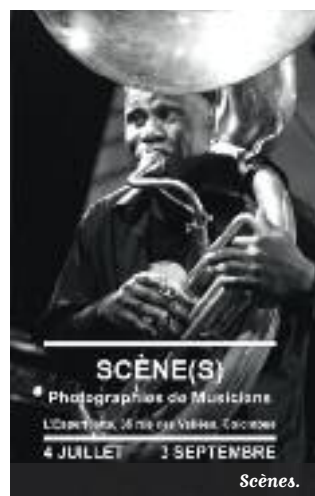
THÉÂTRE

SPECTACLE SURPRISE

Lundi 22 août

☀ Au square Victor Basch, à 17h30 - Rue des Gros-Grès
01 41 19 47 70

Le Hublot s'installe au square Victor Basch le temps d'un « spectacle surprise ». Attention la date est susceptible d'être modifiée.



SCÈNE(S)

Photographies de Musiciens

L'Avant-Seine, 26 rue des Vieux, Colombes

4 JUILLET - 3 SEPTEMBRE

Scènes.

CINÉMA LES 4 CLUBS

MERCREDI 6 JUILLET



Hanna, de Joe Wright

Hop, de Tim Hill

Case départ, de Thomas Ngijijol et Fabrice Eboué

Switch, de Frédéric Schoendoerffer

MERCREDI 13 JUILLET



Harry Potter et les reliques de la mort 2, de David Yates

Les Mythos, de Denis Thybaud

MERCREDI 20 JUILLET



M. Popper et ses pingouins, de Mark Waters

Dance Battle - Honey 2, de Billie Woodruff

MERCREDI 27 JUILLET



Colombiana, d'Olivier Megaton

Bad Teacher, de Jake Kasdan

Cars 2, de Brad Lewis et John Lasseter

MERCREDI 3 AOÛT

Super 8, de JJ Abrams

Les Schtroumpfs, de Raja Gosnell



Cinéma Les 4 Clubs

35, rue du Bournard - 92700 Colombes

Tél. : 08 92 68 01 22 - Fax : 01 47 84 11 52



Les salles 2 et 4 sont accessibles
aux personnes handicapées.

Attention. Les films et animations programmés peuvent être modifiés en fonction de l'actualité par les diffuseurs ou la direction du cinéma Les 4 Clubs.

AVANT-SEINE

LANCEMENT DE LA SAISON 2011/2012



Souscription des abonnements jusqu'au samedi 23 juillet, de 12h à 19h (le samedi de 10h à 17h). À partir du mardi 23 août : location pour les places individuelles

ainsi que pour les abonnements. Fermeture de l'accueil du lundi 26 juillet au lundi 22 août 2011.

L'Avant-Seine/Théâtre de Colombes - Parvis des Droits de l'Homme
88, rue Saint-Denis - Billetterie : 01 56 05 00 76

Mail : billetterie@lavanant-seine.com - Site : www.lavanant-seine.com

COUPE CŒUR

DES BIBLIOTHÈQUES



Keep an Eye on the Sky, Big Star Rhino Records, 2009. De 1971 à 1974, BIG STAR inventa (presque) lui seul la «power pop». Entre inventivité harmonique à la Beatles, guitares étincelantes à la Byrds et énergie explosive à la Who, ce groupe culte laissa des chansons lumineuses et mélancoliques qui inspirèrent des dizaines d'artistes majeurs, de R.E.M. à Wilco en passant par Jeff Buckley. Ce coffret offre un magnifique voyage dans la musique d'un des secrets les mieux gardés de l'histoire du rock. Superbe et intemporel.

EN UN CLIN D'ŒIL

Ateliers Nature

Le Centre nature accueille les curieux pour un été de découverte. Au programme cette année : une pêche d'observation de la faune aquatique, des séances d'apprentissage pour réaliser des boutures de plantes, et une capture d'insectes.

Gratuit sur inscription au 01 47 80 35 87 - Les 6 et 20 juillet, et les 10 et 24 août, à 14h - Centre nature : 16, rue Solférino.

Inscription des élèves du Conservatoire

Pour les nouveaux élèves : préinscription téléphonique obligatoire au 01 47 85 65 59 aux dates suivantes : mardi 6 septembre de 17h à 20h, mercredi 7 septembre de 14h à 19h, les jours suivants de 14h à 19h. Avant votre appel, merci de consulter la plaquette d'information, les tarifs et les horaires, disponibles au Conservatoire ou sur demande par mail : conservatoire@mairie-colombes.fr - Les demandes seront traitées par ordre de réception des appels, et limitées au nombre de places disponibles.



À Saint-François-Longchamp, en Savoie, les jeunes alternent chantier écologique et inoubliables séances d'escalade sur la via Ferrata...

Des vacances pas

Ils ont entre 15 et 17 ans. À l'initiative de la Ville, ils apporteront cet été, qui les accueillent dans le

Jusqu'ici, l'été, ils portaient « en colo » et gardaient des souvenirs enchantés de séjours passés dans les centres de vacances de la Ville. Réunis au Bureau Information Jeunesse, Adil, 17 ans, Elias, 16 ans et Hossam, 17 ans, nous confient les raisons pour lesquelles ils ont candidaté pour effectuer cette année un chantier solidaire. Elias, élève en 1^{re} ES au lycée Guy de Maupassant, est allé six fois à Groix et il n'imaginait pas ne pas y retourner cet été. Il se décrit comme un « groisillon de cœur ». Aussi, quand on lui a proposé d'effectuer un chantier pendant deux semaines, il n'a pas hésité une seconde et posé tout de suite sa candidature. « Groix, pour moi,

c'est un rituel, mais cette année, ce sera une aventure ». Il sera accompagné de Hossam, un camarade de seconde, séduit lui aussi pour la formule proposée par la direction Jeunesse de la Ville : « *C'est bien de travailler et d'avoir quelque chose en retour, c'est plus responsabilisant qu'une colo, et on est quand même entre amis* ». ... Durant deux semaines, les adolescents seront amenés à entretenir le patrimoine de l'île sous la houlette des animateurs de la Ville et des agents de la commune de Groix. Objectif : les amener à prendre part à un projet d'intérêt général, dans le cadre d'une convention signée entre les deux communes.

Hossam, qui prépare un BAC pro à Neuilly est parti à Groix l'an dernier pour son premier chantier et rêve d'y retourner, tout en sachant qu'il n'est pas prioritaire et que la demande est supérieure à l'offre. L'an dernier, il n'a pas hésité à franchir le pas : « *Le concept m'intéressait, je n'avais jamais fait de chantier écologique* », explique-t-il. Durant deux semaines, avec quinze autres jeunes de Colombes, il a débroussaillé des lavoires de l'île, ramassé le goémon, nettoyé les plages. Jamais il n'a trouvé ces tâches pénibles, même s'il reconnaît que le rythme était soutenu : « *On travaillait le matin ou l'après-midi et l'autre moitié de la journée, on nous proposait des*



L'an dernier, les jeunes basés à Groix ont participé au nettoyage de la plage de Locmaria, envahie de goémon, et ramassé des macro-déchets à Saint-Nicolas.



Moment de détente après un dur labeur.



Animation d'ateliers avec les enfants de St-François-Longchamp.



Adil, Sarah et Solene souhaitent participer à un chantier.



Travail le matin, loisirs l'après midi.

comme les autres

leur aide aux collectivités de l'Ile-de-Groix et Saint-François-Longchamp cadre de chantiers solidaires.

activités nautiques, de la voile, du canoë ou de l'accrobranche, explique-t-il, c'était très physique ! »

« Tout m'a plu », résume le jeune-homme, issu du quartier des Quatre-Chemins : « J'ai aimé être avec des amis dans un bel environnement, faire quelque chose d'utile tout en m'amusant ». Il retire une fierté particulière de la médaille offerte par le maire de l'île et des félicitations des habitants : « Ça veut dire qu'on a fait du vrai travail », commente-t-il.

Edouard Phanor, maire-adjoint à la Jeunesse, se félicite du succès grandissant de l'initiative auprès des jeunes Colombiens. Chaque chantier affiche complet et la direction se trouve même obligée de refuser des demandes. *« Pour les jeunes, ces activités favorisent des liens plus importants que s'ils allaient juste se dorer au soleil... Le fait de participer ensemble à un projet utile soude le groupe. À l'image du sport, ils sont obligés de s'épauler, de s'aider, ils acquièrent de l'autonomie et se rendent utiles. Ils se sensibilisent à l'environnement tout en se retrouvant autour d'activités ludiques dans un cadre magnifique ».* ■

3 CHANTIERS

Cette année, ce sont trois chantiers, contre deux l'an dernier, qui sont organisés : deux à Groix et un autre à Saint-François-Longchamp, en Savoie. Proposés à 45 jeunes dans le cadre de conventions de partenariats avec les collectivités concernées, ils sont à dominante écologique.

Les chantiers sont subventionnés par la Ville de Colombes et le Conseil général des Hauts-de-Seine via le Contrat urbain de cohésion sociale.

Les sapeurs-pompiers à notre secours

Installés dans une belle maison de maître du XIX^e transformée en caserne, les soldats du feu fêtent 200 ans de présence à Colombes.



Le centre de secours est installé depuis 1946 dans l'ancienne propriété des Thierry, rue Hoche (ici vers 1900)/photo : musée de Colombes.

En 1811, Napoléon I^{er} réorganise la lutte contre le feu en créant pour la ville de Paris le bataillon des sapeurs-pompiers de Paris, qui relève de l'armée. Mais c'est la Garde nationale qui continue d'assumer ce rôle dans le reste du territoire. Au XIX^e siècle, en effet, ce sont les communes de banlieue qui entretiennent les compagnies, probablement constituées de volontaires. À Colombes, dès 1835, la Ville finance l'acquisition de matériel, installe et vérifie les bouches d'incendie. Les quartiers du Petit-Colombes et de la Garenne-Colombes sont progressivement équipés de pompes et de hangars pour remiser le matériel.

L'INSTALLATION RUE HOCHÉ DE LA BRIGADE DES SAPEURS POMPIERS DE PARIS (BSPP)

Dans l'immédiate après-guerre, la protection du territoire des villes proches de la capitale est dévolue aux sapeurs-pompiers de Paris. À Colombes, la dernière descendante de la

famille Thierry, apparue rue Hoche dès le recensement de 1881, leur lègue à son décès en 1946 sa propriété, afin de favoriser leur implantation.

En 1948, le centre de commandement de Colombes y est installé, profitant de la rare opportunité de vastes superficies en centre ville. L'ancienne maison et ses dépendances sont transformées, et un nouveau bâtiment est rapidement élevé pour servir au logement des gradés.

UNE MAISON DE MAÎTRE TRANSFORMÉE AU FIL DES ANS

La belle maison de maître correspond au type de la demeure bourgeoise du XIX^e siècle, avec de belles pièces de réception au rez-de-chaussée ouvrant sur un parc. Puis d'autres constructions s'élèvent au fil des besoins de la caserne, faisant complètement disparaître le jardin. La demeure est préservée, servant à loger le personnel en service.

UN JOUR DE JUILLET

À COLOMBES

En ce jour de juillet

Les villageois, rassemblés au son de la cloche, devant le portail de l'église, conviennent en ce 13 juillet 1681, de pourvoir à l'installation d'une Maison de charité « à l'effet de prendre soin des malades pauvres, de leur administrer des remèdes », et d'instruire les filles à titre gracieux.

L'ACTU

Concours photo



En noir et blanc, en argentique et en numérique, les photographes amateurs doivent travailler autour de

la thématique de la transparence. Jusqu'au 16 juillet.

Règlement du concours et renseignements :

Musée d'art et d'Histoire, 2 rue Gabriel Péri, 01 47 86 38 85

En 1994, le pôle de commandement est transféré à Gennevilliers et l'implantation de Colombes devient un centre de secours. Les 55 pompiers du Centre interviennent sur Colombes, Bois-Colombes et une partie de la Garenne-Colombes, soit un secteur de 1 040 hectares pour une population d'environ 130 000 personnes... Et une moyenne de 6 500 interventions par an.

Les réglementations en matière de sécurité devenant de plus en plus contraignantes, une réorganisation est en cours à la faveur de l'acquisition d'un terrain voisin ouvrant sur la rue Victor Hugo.

PATRIMOINE

Outre la demeure et les principales dépendances (garage, loge du gardien...), le centre de secours conserve une pompe à incendie du XIX^e siècle composée d'une citerne placée sur une charrette, restaurée il y a quelques années par la Ville. ■

Pierre Delage jouer son avenir

À 21 ans, Pierre Delage étudie la conception des jeux vidéo. Avec quelques camarades, il s'est lancé dans un concours national et a présenté «Avenir», leur concept, au grand public.



Lorsqu'il était petit, Pierre Delage ne jouait pas aux jeux vidéo. «*Mes parents me l'interdisaient, car ils pensaient que le jeu vidéo est une source d'enfermement pour un enfant*». C'est donc seulement vers l'âge de douze ans qu'il découvre cet univers, avec les petits personnages colorés des Pokémon. Dès lors, le jeu devient une passion pour cet adolescent colombien, à la vie déjà bien remplie. Fils d'une professeure de flûte traversière du Conservatoire, il joue de la guitare et du violon et s'adonne également à l'équitation et au rugby.

Après l'école Léon Bourgeois et le collège Lakanal, il s'inscrit au lycée Paul Langevin, à Suresnes, pour y apprendre le japonais. «*J'étais naïf: fan de jeu vidéo et de mangas, je pensais que le japonais était une étape indispensable pour pouvoir créer des jeux*», plaisante-t-il.

Après avoir obtenu son Bac S, le jeune homme s'inscrit à 18 ans dans l'une des écoles de création de jeu vidéo (game design) les plus connues de France, «SupInfoGame», située à Valenciennes.

UN CONCEPT DE JEU BASÉ SUR LE DOUTE

Actuellement en dernière année, Pierre a choisi d'emprunter la filière «Game Design-Gestion de production», où il apprend à développer des jeux vidéo, du concept à la réalisation finale. «*On devient l'architecte du jeu, en créant les niveaux et en imaginant les sentiments et les réflexions des joueurs*», explique-t-il.

«*Contrairement au cliché, il n'y a pas beaucoup de geeks dans la profession: pour pouvoir progresser et se renouveler, il faut pouvoir prendre du recul et exploiter de nouvelles idées*».

Avec quatre de ses camarades de SupInfoGame, il s'est inscrit au concours «Hits Playtime», organisé par le site internet du quotidien «Le Monde». Ouvert aux étudiants de cinq écoles de game design françaises, le concours oppose trente équipes. «*L'objectif était de créer un prototype de jeu en six mois, avec pour contrainte la jouabilité sur Internet et la tenue d'un blog racontant le développement de notre projet*». Un vrai challenge pour ces étudiants, qui allient cours, concours et parfois stages pratiques. «*Tenir un blog à jour, avec toutes les contraintes que nous avons, était difficile, mais le fait d'avoir des commentaires de joueurs sur notre jeu en retour était super*». Pierre fut le chef de projet d'«Avenir», un concept de jeu basé sur le doute. «*À l'origine, il s'agissait d'un exercice réalisé en cours dont nous avons poussé les limites à fond. Chaque mécanique de notre jeu est porteuse de symbolique sur la vie, le doute, le temps qui passe... Notre objectif était vraiment de réaliser un projet artistique et intellectuel mais tout de même drôle et attractif*», raconte-t-il. Au terme d'une phase de vote des internautes, les dix premiers projets ont été sélectionnés pour passer devant un jury de professionnels renommés le 22 juin dernier. Classée huitième, l'équipe de Pierre s'est vue récompensée du Prix spécial du Jury.

EN STAGE À SINGAPOUR

Aujourd'hui, Pierre s'est envolé pour Singapour, dans le cadre d'un stage inter-école. Car ce stage est également un voyage pour Pierre. Passionné de découverte, le jeune adulte colombien ne se voit pas rester en France: il souhaite finir ses études et s'envoler aux États-Unis ou au Canada pour y travailler dans un studio de développement. ■

Repères

- 2008 : entrée à SupInfoGame
- 2011 : Pierre et son équipe participent au concours «Hits Playtimes»

Le chiffre

8 : c'est le nombre de jeux que Pierre a déjà développés

Sa phrase

«*Avec le recul, mes parents avaient raison : l'usage du jeu vidéo doit être contrôlé chez les enfants. Il y a plein de chose à leur faire découvrir avant : les sorties, les expos, les livres...*»

Décès de Yves Danset

La Ville souhaite rendre hommage à Yves Danset, décédé le 5 juin à l'âge de 81 ans. Fils de Georges Danset, l'un des créateurs du salon des Amis des arts, Yves Danset a été artisan ébéniste, mais surtout un artiste connu et reconnu pour ses talents de peintre aquarelliste. Très engagé dans la vie associative, il a créé la chorale de la MJC, et a participé activement à l'opération Solidarité France-Pologne dans les années 80. Suivant les traces de son père, il aura également été pendant de nombreuses années président du salon des Amis des arts. La Ville présente à sa famille et ses proches ses plus sincères condoléances.

REPÈRES

Noces d'or ou de diamant

Les couples qui souhaitent fêter leurs 50 ou 60 ans de mariage en mairie sont priés de se faire connaître auprès du service Événementiel.

Renseignements et inscriptions :
01 47 60 81 44

Pour un message de bienvenue...

Le service de l'État civil adresse à tous les parents de petits Colombiens un courrier signé du Maire, auquel ceux-ci peuvent répondre pour publier le nom du nouveau-né dans cette page. Vous n'y figurez pas malgré tout ? Faites-vous connaître auprès du service, au 01 47 60 87 03, qui recueillera votre demande.

Faites vos démarches en ligne

Le portail internet de la Ville vous permet de faire votre demande de livret de famille, de délivrance d'état civil de naissance, de décès ou de mariage, en utilisant les formulaires à télécharger directement en ligne. Le site répond également à toutes vos questions qui concernent ces démarches administratives. Rendez-vous donc sur www.colombes.fr.

À NOTER

BIENVENUE aux nouveaux petits Colombiens, félicitations aux parents de...

Malak ABDALLAH, Raouf AIT-MEDDOUR, Anaïs ALLOUT, Ayoub ARASS, Lana BAICH, Sohane BEL ABED, Nelya BOUTELDJA, Inès BOUZIANE, Ilian BRACONNOT, Matteo BRAHMI, Claire CABUIL, Sami CHERITI, Eytan COHEN MELKA, Eugénie COLOMBIER, Maxime DAMAME de PRUNELÉ, Gaston DEMOURES, Anaïs Jade DESANDRE, Pauline DESBOIS, Ines DJABELARBI, Juliano DOMINGUES DOS SANTOS, Zackaria DOUCOURE, Layna DUSSAP, Elliot GABILLEAU-BARANGER, Nolhan GOARNIGOU, Adam KADIRI, Halima KECILI, Yacine KHALDOUN, Abdelwakil LAALOUJ, Ayoub LACHGUER, Elsa LANGOT, Naïla LARBI, Amine MANSOURI, Islem MESSAHLI, Elliott MORINIÈRE, Mohamed NAKTI, Noa NGUYEN, Adam NGUYEN, Manahel NOUILI, Rafael NUNES VASCONCELOS, Naïm N'ZOULOU, Destiny ODOUMA, Ranime OUEREMI, Émile PASCAL, Lohan PERROIS, Dimitri PIRIOU KHEMIRA, Alix PREVOSTEAU, Matilde RIBEIRO CASTRO, Antoine RUELLE-DUFOUR, Kenza SAADAT, Anas SOULI, Elliott TABARD MILLARD, Daniella TARÎTA, Ferréol THIRIEZ, Aaqil VIJAYAKAJAN, Bertille WALLAERT, Awsim ZIAD, Mohamed-Rayane ZRAN. **Naissances extérieures :** Zinedine ADEN WABERI, Linda ASLI, Adrien BARNERON, Sirine BOUGUEDIMA, Leonor CARNEIRO ESTEVES, Eloane CHARRETOUR, Kéra CHEMISSA VERSTYN, Nawel DAR-ALIA, Pierre-Jean de GERMAY de CIRFONTAINE, Quentin DÉMARD, Lara DIAS MATOS, Thomas DUBREUIL, Tess DUPUIS FONQUERNIE, Benjamin GAUDIN, Kelly GONÇALVES GRAÇA, Shana GRENNÉPOIX, Eva HAZOUT, Théo HEURET, Simon JOSEPH, Ethan KALA KISULU, Kenjy KRIEG, Nils LAUGIER, Deklann MANOURY, Joachim MASSIERA, Ilyan MOUALEM, Hajar NEGGAOUI, Jules NYCKEES, Laura PRIM — PARTY, Timéo PRIM-PARTY, Elio VALLÉE, Nahël VIENNOT, Victor WEIL

ILS SE SONT MARIÉS, tous nos vœux de bonheur à...

Radouane BACHA et Sonia SI HAMDY, Habib BENBELAÏD et Nadia SOUICI, Fayçal BOUAZIZ et Evelyne SOS, Nabil CHARCHOULI et Zoulika HEBILI, Alexis CHESNEAU et Estelle BODIN, Raffaele COCCO et Khadedja TEMMACHE, Joseph FOURNET et Fanny GAILLARD, Franck HENRY et Nathalie POTDEVIN, Liesse HOUARI et Amandine LOTELIER, Antonio MENDES CORREIA et Maria TEIXEIRA DA VEIGA, Joseph MOUSSIO WONJA et Ndebani-Orty-Snella MASSINSA, Bertrand NERDEUX et Samira TEBIGUI, Karim OMOURI et Nadia MERABET, Didi Distel OYABI et Dania-Farrysse YOKA-POULISSI, Samy SEKKAÏ et Yasmina MOUSSAOUI, Saber TABIT et Saliha SAOUDI.

ILS NOUS ONT QUITTÉS, la Ville présente ses condoléances aux familles de...

Francis BŒUF, Baya BOUSSELAT ép. FEKKAR, Jean BOYER, Yvon CHENET, Jean-Yves DANIEL ép. COGNET, Geneviève DANTAN, Jean-Claude DESMAZES, Tanus DIKRANYAN, Michel GARIN, Abdelkrim GARRAM, Pascal HAJDUK, Jean-Louis HEINRICH, Yves LEROUX, Yvette NIGENE ép. LIGNON, Michèle PERRAUD ép. LE SAINT, Razika TEMINE ép. GUENANE, Ernestine TISSIER ép. SOULAINÉ, Pascal VILLEDIEU, Stéphanie WESOLOWSKA ép. TOURLET.

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous

MAIRE

Philippe SARRE01 47 60 82 78

ADJOINTS AU MAIRE

Maurice LOBRY01 47 60 82 33

1^{er} adjoint. Finances, budget et vie économique.

Michèle FRITSCH01 47 60 43 61

Affaires scolaires, restauration.

Déléguée des quartiers Nord-Est.

Patrick CHAIMOVITCH01 47 60 82 69

Urbanisme et aménagement.

Michèle ETCHEBERRY01 47 60 82 57

Affaires sanitaires, sociales et handicap.

Bernard DESTREM01 47 60 43 61

Travaux, voirie et bâtiments.

Zineb AKHARRAZ01 47 60 82 55

Petite enfance.

Bernard DANILO01 70 72 18 85

Personnel et Affaires générales.

Véronique MONGE01 70 72 18 70

Habitat et logement.

Alexis BACHELAY01 47 60 82 57

Développement durable, transports et stationnement.

Catherine BERNARD01 47 60 82 69

Environnement et maîtrise des énergies.

Édouard PHANOR01 70 72 18 67

Jeunesse et nouvelles technologies.

Évelyne BOUCHOUICHA01 47 60 43 61

Enfance, centres de loisirs et de vacances.

Kamel BOUHALOUFA01 47 60 82 55

Relations internationales.

Délégué des quartiers Nord-Ouest.

Martine ANTOGNAZZA01 47 60 82 57

Politique de la ville emploi et insertion.

Dominique FRAGER01 47 60 82 69

Culture et Patrimoine.

Chantal BARTHÉLEMY-RUIZ01 47 60 82 55

Vie associative, actions internationales,

anciens combattants et relations avec les cultes.

Aïssa BEN BRAHAM01 47 60 43 61

Démocratie locale, vie des quartiers et citoyenneté.

Philippe PATTIER01 47 60 82 55

Sports.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole MARIAC01 47 60 43 61

Concertation avec les habitants.

Noël ARCEDIANO01 70 72 18 85

Communication et événementiel.

Christiane CHOMBEAU-SOUDAIS01 47 60 43 61

Sécurité routière.

Viviane LE GUENNEC01 70 72 18 85

Relations avec les habitants, GUP, charte Marianne.

Philippe LE PREVOST01 70 72 18 85

Commerce et artisanat.

Yahia BOUCHOUICHA01 47 60 43 61

Logement et gestion de proximité.

Michelle MACÉ01 47 60 82 57

Handicap.

Catherine LAIGLE01 47 60 43 61

Réussite éducative et Coup de pouce.

Yaye Amy DIOP01 70 72 18 70

Logement des personnes défavorisées.

Élizabeth CHOQUET01 70 72 18 67

Restauration.

Kamel ESSAIED01 70 72 18 67

Nouvelles technologies et relations avec les cultes.

Patricia PACARY01 47 60 43 61

Centres de vacances.

Habib BENBELAID01 47 60 43 61

Voie.

Frédéric-Farid SARKIS01 47 60 82 69

Économie sociale et solidaire.

Nora DJEBBARI01 70 72 18 67

Jeunesse.

Julien GAUTIER01 70 72 18 85

Prévention et sécurité.

Pierre-Antoine DRONIOU01 47 60 82 57

Vie associative.

Claire GAGNIERE01 47 60 82 69

Cadre de vie.

VOS CONSEILLERS GÉNÉRAUX SUR RENDEZ-VOUS

Bernard Lucas, (canton nord-ouest) vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de quartier du Petit-Colombes, place Aragon - 01 47 29 32 20.

Michèle Fritsch, (canton nord-est) vous reçoit sur rendez-vous à la mairie centrale, place de la République - 01 47 60 43 61.

Nicole Goueta, (canton sud) vous reçoit sur rendez-vous à sa permanence, rue Saint-Lazare ou à l'hôtel du département à Nanterre 01 56 05 50 94 ou 01 41 37 13 88.

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Vos élus seront à votre écoute sur les marchés Marceau, Aragon et du centre-ville de 10 h à 12 h 30 dans les chalets municipaux, à partir du 1^{er} septembre.

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

Urgences médicales 15

Commissariat 01 56 05 80 20

Police municipale 01 47 60 41 48

Centre anti-poison 01 40 37 04 04

Urgences dentaires (jours fériés) 01 47 78 78 34

Urgences vétérinaires 01 43 96 23 23

S.O.S. médecins 01 47 07 77 77

EDF-Dépannage 24 h/24 0810 333 192

GDF-Dépannage 24 h/24 0810 433 192

Eau et force 24 h/24 0810 878 878

S.O.S. propreté n° vert 0800 47 60 00

S.O.S. cadre de vie n° vert 0805 11 93 94

Femmes victimes de violence 92 01 47 91 48 44

Bureau d'aide aux victimes 01 46 49 78 45

Écoute enfance 92 0800 009 292

Violences Femmes Infos 39 19

Drogue info service n° vert 0800 231 313

Accueil sans abri n° vert 0800 306 306 ou 115

Vous cherchez un médecin de garde

téléphonez au commissariat de Colombes... 01 56 05 80 20

SANTÉ PUBLIQUE

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires):

01 47 60 81 21 - 549 rue Gabriel Péri, ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Centre municipal de santé

01 42 42 41 48 - 267 bis rue des Gros Grès. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h, le samedi de 8 h 30 à 12 h.

Service Prévention santé

01 47 60 80 26 – 549 rue Gabriel Péri. Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Hôpital Louis-Mourier 178 rue des Renouillers - 01 47 60 61 62.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se déroulera le mercredi 6 juillet à 19h30, à l'Hôtel de ville.

PHARMACIES DE GARDE

MOIS DE JUILLET/AOÛT

Dimanche 10 juillet

Pharmacie DRIGHES

67 avenue Henri Barbusse - 01 42 42 64 16

Jeu 14 juillet

Pharmacie VALMY

55 boulevard de Valmy - 01 42 42 25 60

Dimanche 17 juillet

Pharmacie du HAUT SAINT-DENIS

71 rue Saint-Denis - 01 42 42 00 86

Dimanche 24 juillet

Pharmacie DAVID

71 rue Gabriel Péri - 01 47 81 16 90

Dimanche 31 juillet

Pharmacie LECHAPPELLAIN

156 rue des Voies du Bois - 01 42 42 06 99

Dimanche 7 août

Pharmacie PITARD

333 rue Gabriel Péri - 01 47 82 18 04

Dimanche 14 août

Pharmacie du STADE

2 avenue Jean Jaurès - 01 42 42 17 98

Lundi 15 août

Pharmacie principale

10 boulevard Charles de Gaulle

01 42 42 17 33

Dimanche 21 août

Pharmacie Cosson

16 rue Pierre Brossolette

01 42 42 09 58

Dimanche 28 août

Pharmacie Jacks

11 avenue de l'Agent Sarre

01 42 42 01 40

HÔTEL DE VILLE

Place de la République

Tél.: 01 47 60 80 00

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi de 8 h 30

à 17 h 30 sans interruption et le

samedi de 9 h à 12 h.

Accès bus: 304, 166, 167, 367,

378, 566 Colomb'bus (366).

Parking public.

Entrée rue de la Liberté.

Vous allez aimer le Hard Discount

- Des prix très Hard Discount
- Un magasin clair et agréable
- Plus de 100 fruits et légumes frais
- Des produits goûtés et approuvés par les consommateurs
- Des remises immédiates grâce à la Carte Club DIA

Lundi
de 14h à 20h
Du mardi au samedi
de 9h à 20h
Dimanche
de 9h à 12h45



Dia



OUVERTURE À COLOMBES
50 AVENUE DE STALINGRAD